
BUDGET 2025 :

NOTRE PROJET POUR CHANGER LA VIE

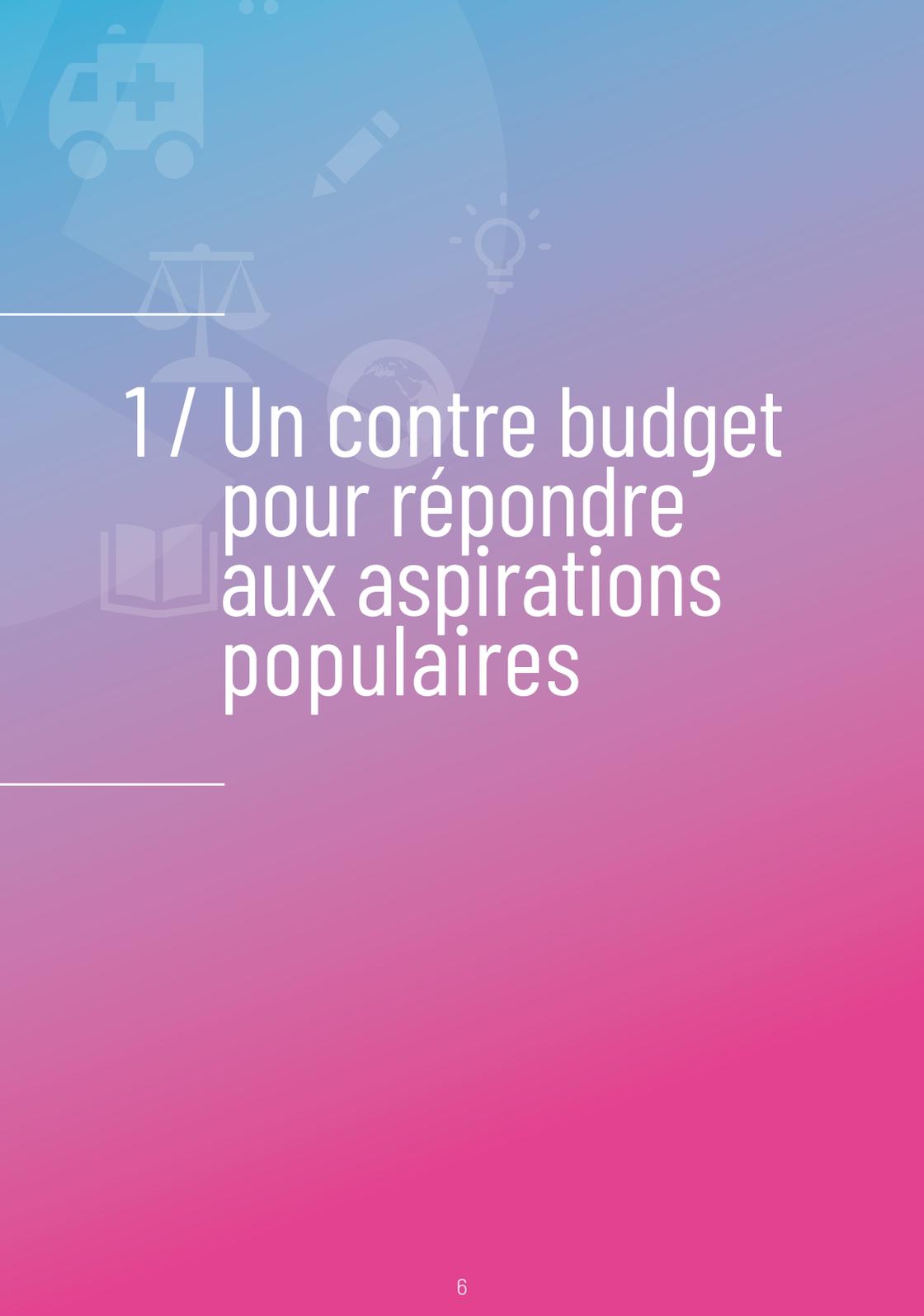




SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	04
1 / UN CONTRE BUDGET POUR RÉPONDRE AUX ASPIRATIONS POPULAIRES	06
2 / LE BUDGET DE MACRON : AUSSI ILLÉGITIME QU'AUSTRÉITAIRE	09
II. DÉPENSES : GOUVERNER PAR LES BESOINS	12
1 / PERMETTRE UNE VIE DIGNE À TOUS	14
2 / REBÂTIR NOS SERVICES PUBLICS	18
3 / GARANTIR UN LOGEMENT DIGNE	23
4 / POUR L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE	27
5 / ORGANISER LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE	32
6 / PRENDRE SOIN DES PLUS FRAGILES	38
7 / COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : L'AVANT-POSTE DU SERVICE PUBLIC	42
8 / CHANGER DE MODÈLE AGRICOLE	44
9 / FAIRE DE LA CULTURE NOTRE BIEN COMMUN	46
10 / LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION	49
11 / SYNTHÈSE DES DÉPENSES PROPOSÉES	53
III. RECETTES : FINANCER LA JUSTICE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE	62
1 / ABOLIR LES PRIVILÈGES FISCAUX POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUS	64
2 / METTRE EN PLACE UNE FISCALITÉ PLUS PROGRESSIVE ET PLUS JUSTE	69
3 / SYNTHÈSE DES RECETTES PROPOSÉES	74
FOCUS : NOS 10 MESURES PHARES MAJORITAIRES À L'ASSEMBLÉE	78
IV. ÉTATS GÉNÉRAUX DES BUDGETS SACRIFIÉS	82

I. INTRODUCTION



1 / Un contre budget pour répondre aux aspirations populaires

Après sept ans de politique néo-libérale dont deux années marquées par la brutalité de budgets d'austérité imposés par 49-3, les Françaises et les Français ont voté en juillet 2024 pour rompre avec le macronisme.

En plaçant le Nouveau Front Populaire en tête du second tour des élections législatives, ils ont clairement exigé une autre politique économique, au service de l'intérêt général plutôt que d'une minorité de privilégiés.

Ce changement radical nécessite de mettre un terme aux cadeaux fiscaux pour les plus riches et les grandes entreprises, que les gouvernements successifs ont présentés comme la solution miracle à tous les problèmes économiques et sociaux du pays. La politique macroniste a pourtant montré sa totale inefficacité selon les critères qu'elle s'est elle-même fixés.

Au niveau de l'emploi, d'abord, le taux de chômage a moins diminué que dans les autres pays européens. Il a été tiré aux deux tiers par les subventions massives aux contrats d'apprentissage et par les créations d'auto-entreprises. Pour 2025, l'OFCE prévoit 143 000 destructions d'emplois et les plans de licenciement massifs se multiplient.

En matière de production, ensuite, où contrairement aux grands discours sur la prétendue réindustrialisation, la production industrielle du pays a nettement diminué ces dernières années.

Enfin, la responsabilité d'Emmanuel Macron dans l'extrême dégradation des finances publiques est maintenant connue de tous. Les 62 milliards de baisses d'impôts majoritairement ciblés sur les plus riches et les multinationales ont creusé le déficit que le Gouvernement prétend désormais résorber par une saignée inédite.

Ce contre-budget constitue à la fois le projet de rupture que les électeurs ont demandé et un projet de gouvernement, immédiatement applicable, qui peut se résumer en deux axes.

Du côté des recettes, il s'agit de mettre un terme aux privilèges d'une poignée d'ultra-riches et de grandes entreprises et de rendre notre système fiscal réellement juste et progressif.

Cela permettra, du côté des dépenses, de gouverner en fonction des besoins et non des injonctions des marchés financiers et de la Commission européenne : reconstruction de nos services publics, investissements dans la bifurcation écologique et renforcement de notre système social.

L'élaboration du contre-budget s'est appuyé sur les conclusions des « États Généraux des Budgets Sacrifiés », organisés par les députés du groupe LFI-NFP tout au long du mois d'octobre, qui ont permis de donner la parole aux acteurs de terrains, victimes des coupes budgétaires de ces dernières années, mais aussi porteurs d'alternatives pour nos services publics et notre protection sociale.

Enfin, le chiffrage du contre-budget est issu du programme du NFP et des amendements au PLF et au PLFSS adoptés lors des discussions budgétaires, preuve qu'il existe d'ores et déjà une majorité à l'Assemblée nationale pour appliquer une grande part des mesures que nous proposons.

Précisons pour conclure que les dépenses et les recettes présentées correspondent aux mesures une fois qu'elles seront pleinement mises en œuvre. Certaines d'entre elles requièrent cependant une montée en charge progressive.

2 / Le budget de Macron : aussi illégitime qu'austéritaire



En 2024, le déficit public atteindra 6,1 % du PIB après déjà 5,5 % en 2023. Ce dérapage historique provoque la réaction de la Commission européenne qui met notre pays sous le coup d'une procédure pour déficit excessif. Pris de panique, le Gouvernement de Michel Barnier veut imposer aux Français un budget à la fois illégitime démocratiquement et austéritaire socialement.

Ce budget est d'abord illégitime démocratiquement. Après la décision d'Emmanuel Macron a décidé de dissoudre brutalement l'Assemblée nationale le 9 juin dernier. Au lieu d'accepter sa défaite et de répondre à l'aspiration des Français en nommant Lucie Castets, la candidate du NFP (arrivé en tête des élections) pour Matignon, Emmanuel Macron a préféré nommer un gouvernement assurant la continuité de sa politique sous contrôle de l'extrême droite.

Ce budget est ensuite historiquement austéritaire. Pour compenser le déficit qu'il a lui-même créé par sa politique de saccage des recettes publiques par les cadeaux aux plus riches, Macron veut imposer 60 milliards d'économies sur le dos des classes populaires et moyennes de ce pays. Michel Barnier a donc proposé un budget de casse sociale austéritaire qui va largement frapper les Français qui souffrent déjà.

En effet, sur les 60 milliards d'économies recherchées, plus de 40 portent sur la réduction des dépenses. Suppression de 4 000 postes dans l'Éducation nationale, désindexation des pensions de retraites sur l'inflation, ponction de 4,5 milliards dans le budget de l'écologie, de 5 milliards dans celui des collectivités locales... Cette baisse constitue un véritable saccage écologique et social.

Cette austérité ne va faire que renforcer le déficit en créant une spirale récessionniste. En effet, la prévision de croissance à 1,1 % du Gouvernement pour 2025, déjà faible, est considérée comme trop optimiste selon le Haut conseil des finances publiques, en ce qu'elle ne tient pas compte de l'effet récessif des coupes budgétaires. Elles pourraient coûter pas moins de 0,8 % de croissance selon l'OFCE.

Du côté des recettes, la « justice fiscale » de Michel Barnier n'est qu'un mirage. En tout et pour tout, les mesures sur les hauts revenus et les grandes entreprises ne représenteront que 10 milliards d'euros de hausse de recettes, sur 60 milliards de réduction du déficit. Les 50 milliards restants vont peser sur les classes populaires et moyennes. Citons une hausse de 3 milliards d'euros de la taxe sur l'électricité ou l'augmentation du ticket modérateur pour les consultations médicales qui augmentera le prix des mutuelles.

Par ailleurs, les débats budgétaires ont confirmé la faiblesse du Gouvernement et la discorde entre Michel Barnier et les parlementaires censés soutenir son budget. Les députés membres du « socle commun » ont non seulement déserté l'hémicycle, mais aussi infligé des défaites au Gouvernement en refusant, par exemple, la très légère diminution des exonérations de cotisations sociales proposées par le Premier Ministre.

Plus scandaleux encore, les députés du Rassemblement National ont à plusieurs reprises prêté main forte aux macronistes pour faire barrage aux amendements du NFP et protéger le caractère inégalitaire et antisocial du budget Barnier. Ainsi, en votant contre l'ISF ou l'abrogation de la « *flat tax* » sur les revenus du capital, l'extrême droite a révélé sa véritable nature : protéger les plus riches.

II. DÉPENSES : GOUVERNER PAR LES BESOINS



1 / Permettre une vie digne à tous

Alors que les Français ont subi deux années d'inflation sans que leurs salaires ne suivent, le Gouvernement de Michel Barnier souhaite les achever avec une hausse de la taxe sur l'électricité et une baisse des dépenses sociales.

C'est proprement indigne. Face à cette injustice qui consiste à faire pâtir les plus modestes, nous proposons des mesures d'urgence pour garantir une vie digne à toutes et tous.

A/ GARANTIR DES REVENUS DÉCENTS

- **Augmenter les salaires par le passage du SMIC à 1 600€ net :**
1,6 milliard d'euros, mais entraîne une hausse de cotisations à hauteur de 1,2 milliard d'euros
- **Aider les TPE et PME à financer l'augmentation du SMIC par la création d'un fonds de péréquation :** 5 milliards d'euros
- **Indexer les salaires sur l'inflation :** neutre budgétairement

Année après année, les salariés voient leur pouvoir d'achat reculer sous le coup de l'inflation. 82 % des Français se déclarent incapables d'épargner à la fin du mois, tandis que 79 % déclarent devoir « se serrer la ceinture ». Le travail ne protège plus de la pauvreté puisque le pays compte 1,2 million de travailleurs pauvres. Selon les chiffres de l'organisation non-gouvernementale Oxfam, en dix ans, la part dédiée à la rémunération du travail dans la richesse produite par les entreprises du CAC 40 s'est effondrée de dix points, passant de 58 % à 48 %.

L'augmentation générale des salaires est donc un impératif social, afin de lutter contre les inégalités et la pauvreté, mais aussi une nécessité économique. L'augmentation du revenu des classes populaires est synonyme d'une hausse de la consommation favorable à l'activité économique et d'une augmentation des cotisations finançant notre système de protection sociale. Le temps que les effets vertueux de la hausse des salaires ne se fassent sentir, nous mettrons en place un fonds de péréquation pour soutenir nos TPE et PME, ce fonds sera notamment alimenté par la réorientation d'une partie des aides publiques aux entreprises.

B/ AFFIRMER LE DROIT À LA SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS ET LES TRAVAILLEURS

- **Abroger la réforme des retraites et repasser l'âge de la retraite à 60 ans avec 40 annuités** : coût net de 26,5 milliards d'euros
- **Abroger toutes les réformes de l'assurance-chômage d'Emmanuel Macron** : 3 milliards d'euros

La solidarité entre travailleurs et entre générations a été mise à mal par Emmanuel Macron et son logiciel politique intrinsèquement libéral et individualiste. La solidarité collective est pourtant la condition de l'épanouissement de tous dans notre individualité. Dans ce cadre, nous abrogerons les réformes Macron de casse de nos systèmes de solidarité. Nous abrogerons l'illégitime réforme des retraites avec pour objectif de restituer la retraite à 60 ans avec 40 annuités. Nous abrogerons ensuite toutes les réformes de l'assurance-chômage des gouvernements macronistes successifs pour mettre fin à ce sophisme qui consiste à rendre les chômeurs responsables de leur chômage.

« La retraite ne doit plus être l'antichambre de la mort, mais une nouvelle étape de la vie » disait Ambroise Croizat au moment de mettre en place le système de retraites en France. Plus que jamais, nous défendons le renforcement du système de retraite par répartition et la solidarité intergénérationnelle. Qu'il s'agisse des droits à la retraite ou des droits au chômage, ils sont garantis par les cotisations des travailleurs. Les caisses du chômage, aujourd'hui excédentaires, financent l'État et les baisses d'impôts de Macron en faveur des grandes entreprises. Nous mettrons fin à ce détournement du fruit du travail et redonnerons aux travailleurs le bénéfice de leurs cotisations.

C/ UNE VIE DIGNE, PARTOUT SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉPUBLIQUE

- **Revaloriser le RSA dans les territoires ultramarins** : 35 millions d'euros
- **Étendre le RSA et le SMIC à Mayotte** : 100 millions d'euros
- **Créer un fonds d'indemnisation et de prévention contre les pollutions** : 100 millions d'euros

Nous souhaitons rompre avec l'insupportable logique inégalitaire qui fait que les habitants des territoires transocéaniques, dits d'Outre-mer, pâtissent d'une citoyenneté de seconde zone au sein de la République. Il n'est pas acceptable que des territoires comme Mayotte, qui est le département le plus pauvre de France, soient exclus du bénéfice de nos conquies sociaux. L'universalisme républicain, que nos adversaires prétendent défendre en le salissant, veut que dans la République chacune et chacun aient les mêmes droits, sans distinction d'origine géographique ou de couleur de peau.

Nous mettrons ainsi en application la promesse d'égalité au cœur de la devise républicaine. Nous revaloriserons le RSA dans les territoires ultramarins, et étendrons le RSA et le SMIC à Mayotte. Ces mesures, en complément de l'augmentation du SMIC, sont d'autant plus nécessaires dans un contexte de crise de la vie chère aux Antilles. Enfin, pour tourner la page sombre du scandale du chlordécone qui a été une honte pour la France, nous souhaitons créer un fonds d'indemnisation et de prévention contre les pollutions.



2 / Rebâtir nos services publics

En annonçant sa volonté d'augmenter pour les fonctionnaires le nombre de jours de carence en cas d'arrêt-maladie, le Gouvernement Barnier a clairement affiché son orientation idéologique : casser le service public en s'attaquant aux agents qui le font vivre par leur travail, malgré des conditions d'exercices souvent dégradées. À l'opposé de cette logique, nous sommes convaincus de la nécessité de développer les services publics, patrimoine de ceux qui n'en ont pas, partout sur le territoire et de soutenir les fonctionnaires dont le statut est la garantie de leur indépendance et de leur investissement au service de l'intérêt général.

A/ RÉAFFIRMER LA PRIMAUTÉ DES SERVICES PUBLICS ET DE SES AGENTS

- **Revaloriser le point d'indice des fonctionnaires de 10 %** : 21 milliards d'euros, mais engendre des recettes supplémentaires de 5,1 milliards d'euros.
- **Lancer le rattrapage des postes manquants de fonctionnaires à l'hôpital public, dans le soin et le médico-social, à l'école publique, dans la justice, dans les services et les agences de l'État, en revalorisant les métiers et les salaires** : 6,2 milliards d'euros
- **Revaloriser les grilles salariales de l'Éducation Nationale, réinvestir dans les locaux scolaires, renforcer les équipes de la médecine scolaire et de la vie scolaire** : 6,8 milliards d'euros
- **Rétablir les milliers de postes supprimés dans le service public de suivi et de protection de la nature** : 90 millions d'euros
- **Augmenter les effectifs de police judiciaire, technique, scientifique, du renseignement, des unités en charge du narcotrafic, de la délinquance financière, du trafic d'êtres humains et du démantèlement des réseaux mafieux** : 600 millions d'euros

Dans une enquête publiée en septembre 2021, le collectif Nos services publics estime que 80 % des agents publics sont fréquemment confrontés à un sentiment de perte de sens dans le cadre de leur travail. Et pour cause, les fonctionnaires sont soumis à ce qu'Alain Supiot a appelé la « *gouvernance par les nombres* », c'est-à-dire le dogme de la performance qui impose aux fonctionnaires de se plier à des indicateurs parfois absurdes.

Ce sont toujours plus de coupes dans les effectifs qui sont imposées. Les fonctionnaires sont donc pris dans une injonction contradictoire : être toujours plus performants avec toujours moins de moyens. Cette année encore, le Gouvernement réitère en supprimant 4 000 postes d'enseignants. Nous comptons mettre fin à cette logique qui conduit au dépérissement de notre bien commun.

B/ SANTÉ : REBÂTIR L'HÔPITAL PUBLIC

- **Réguler l'installation des médecins dans les déserts médicaux et rétablir des permanences de soin des soignants libéraux dans les centres de santé** : 500 millions d'euros
- **Augmenter les moyens de la psychiatrie publique et accroître le nombre de places dédiées en faculté de médecine** : 15 millions d'euros
- **Engager un plan pluriannuel de recrutement des professionnels du soin et du médico-social (médecins, infirmiers, aides-soignants, personnels administratifs)** : 1,3 milliard d'euros
- **Revaloriser le travail de nuit et du week-end du personnel de l'hôpital public** : 1,3 milliard d'euros
- **Créer un pôle public du médicament avec renforcement des obligations de stocks** : 450 millions d'euros

Le système de santé est en train de s'effondrer, des dizaines de milliers de personnes se mobilisent dans tout le pays pour lutter contre les fermetures d'établissements et de services, mais le Gouvernement demande des économies à l'hôpital, ferme des lits et dérembourse les soins. Un premier échelon de réponse consiste à garantir l'accès aux soins de proximité dans les déserts médicaux, en assumant de réguler l'installation des médecins et de rétablir des permanences de soins dans les centres de santé.

Il y a ensuite urgence à entamer la reconstruction de l'hôpital public en desserrant l'étau budgétaire et humain qui l'étreint. Nous lancerons un plan pluriannuel de recrutement associé à une revalorisation du travail de nuit et le week-end du personnel. Augmenter les moyens de l'hôpital public permettra en particulier de rebâtir la psychiatrie publique, méthodiquement démantelée ces dernières années. Le sinistre épisode pour notre souveraineté sanitaire orchestré par Sanofi montre une nouvelle fois l'urgence de créer un pôle public du médicament qui libère la production des médicaments essentiels des logiques du marché et du profit.

C/ LES SERVICES PUBLICS, PARTOUT SUR LE TERRITOIRE

- **Garantir l'accès aux services publics à toutes et tous sans condition de nationalité et sur tout le territoire par un plan d'investissement :** 500 millions d'euros
- **Mailler le territoire de fontaines à eau, de douches et de sanitaires publics et gratuits :** 50 millions d'euros

Légal accès au service public sur tout le territoire est au cœur de la promesse républicaine. Les maisons France service mises en place par les macronistes ne sont qu'un palliatif à cette érosion des services publics territoriaux, et aucunement une solution pérenne. Nous comptons donc redonner des moyens à nos services publics territoriaux.

La politique actuellement à l'œuvre, qui rétrécit le champ des services publics et les éloigne des usagers, n'est pas une fatalité. La numérisation doit pouvoir être pensée comme une force, comme un moyen d'élargir les possibilités des citoyens et citoyennes qui souhaitent s'en saisir, et non comme une obligation ou comme un moyen d'exclure celles et ceux qui ne sont pas en capacité de s'y adapter.

Les services publics sont notre bien commun, le patrimoine collectif de tous les citoyens et citoyennes. Ils satisfont des besoins sociaux vitaux, produisent des services utiles au plus grand nombre et les rendent accessibles à tous et toutes. Mais ils sont aussi un ciment de la société, en étant le vecteur de l'intérêt général. Les défendre mais surtout les renforcer et les développer sont des garanties essentielles de notre capacité à faire société. Nous garantirons un accès aux services publics ainsi que la possibilité d'un accompagnement humain adapté tout au long des démarches administratives, afin de garantir un recours effectif aux usagers et usagères du service public.

D/ GARANTIR UNE FONCTION PUBLIQUE AU SERVICE DES CITOYENS

- **Déployer de premières équipes de police de proximité, démanteler la BRAV-M** : 40 millions d'euros
- **Revoir et allonger la formation des policiers** : 30 millions d'euros
- **Assurer des conditions dignes de détention et agir contre la surpopulation carcérale** : 400 millions d'euros
- **Engager un vaste plan de formation des fonctionnaires à la laïcité, aux principes juridiques de la loi de 1905** : 100 millions d'euros

Nous mènerons une politique intraitable vis-à-vis des violences policières.

La police sera rénovée de la cave au grenier afin de mettre en place une véritable police républicaine au service des citoyens. Au service de tous les citoyens.

Le service public pénitentiaire doit également être rénové pour garantir des conditions dignes de détention et agir contre la surpopulation carcérale.

Comme le montre l'Observatoire international des prisons, depuis 1990, le nombre de places de prison a augmenté de plus de 25 399, et le nombre de personnes détenues de plus de 33 549. Il est temps de lutter de façon volontariste contre cette situation indigne.

Enfin, car nous sommes attachés à la laïcité et révoltés par son instrumentalisation à des fins racistes, nous engagerons un vaste plan de formation des fonctionnaires à la laïcité afin que chaque agent de l'État ait une compréhension complète des principes de la loi de 1905.

3 / Garantir un logement digne

Le logement décent est la condition d'une vie digne. Il permet d'exercer son travail, de jouir de la santé et du bien-être, de fournir à ses enfants un espace où grandir et s'épanouir. Alors que plus de 12 millions de personnes connaissent des difficultés à se loger dans notre pays, la hausse brutale des taux d'intérêt et du coût des crédits immobiliers rend l'accès à la propriété hors de portée pour la plupart des ménages. Cette crise du logement actuelle est la conséquence de plusieurs décennies de spéculation immobilière, de politiques publiques inadaptées, et d'un laissez-faire complaisant face aux nouvelles pratiques, comme la massification de locations de type AirBnb.

Emmanuel Macron a aggravé les problèmes d'accès au logement, en permettant aux puissances de l'argent de traiter le logement comme une marchandise comme les autres. Après avoir baissé les aides personnelles au logement (APL), il diminue encore les aides à la construction, ponctionne les bailleurs sociaux, et permet l'explosion des loyers et des prix dans le logement privé. Il est pourtant possible de loger chaque personne dignement, à condition d'en avoir la volonté politique.

A/ POUR LE DROIT AU LOGEMENT

- **Construire 200 000 logements publics par an pendant cinq ans aux normes écologiques les plus ambitieuses** : 2,9 milliards d'euros
- **Créer les places d'accueil d'hébergement d'urgence permettant un accueil inconditionnel** : 600 millions d'euros

Le bilan d'Emmanuel Macron témoigne de l'échec de la politique libérale sur le logement. En traitant le logement comme une marchandise comme une autre, il n'a fait qu'aggraver les difficultés à se loger dans notre pays.

Résultat, plus de 2 millions de ménages sont en attente d'un logement social, et 4 millions de personnes sont aujourd'hui mal logées en France.

Faute de constructions suffisantes, plus de la moitié des ménages situés sous le seuil de pauvreté ne peuvent pas bénéficier de logements sociaux. Ils sont donc contraints de se tourner vers le logement privé, plus cher, ce qui accentue leur pauvreté et les force à accepter le mal-logement.

Alors que la construction de logements en général est ralentie, il est urgent d'inverser la tendance en donnant aux bailleurs sociaux et aux collectivités les moyens de produire du logement public. Cette mesure structurelle sera conjuguée à des mesures directes pour garantir à chaque personne un toit. Pour cela, nous ferons respecter l'accueil inconditionnel dans l'hébergement d'urgence. Le parc privé sera mobilisé pour répondre aux besoins prioritaires par la réquisition des biens laissés vacants pour loger les personnes sans-abris, dont le nombre a plus que doublé depuis 2012. Plus personne ne sera laissé à la rue.

B/ METTRE FIN AU LOGEMENT INSALUBRE

→ **Assurer l'isolation complète des logements, en renforçant les aides pour tous les ménages et garantissant leur prise en charge complète pour les ménages modestes : 2,2 milliards d'euros**

La mauvaise qualité des logements plonge des millions de personnes en situation de précarité énergétique. Pour y répondre, nous mettrons en place un plan de financement massif des projets de rénovation écologique de l'habitat dans l'ensemble de l'immobilier déjà construit en privilégiant la qualité et les économies d'énergie. Nous réformerons les modes de financement de la rénovation afin de garantir le « zéro reste à charge » pour les propriétaires modestes et garantirons le prêt à taux zéro dédié à la rénovation énergétique à tous les propriétaires.

En parallèle, les bailleurs doivent redevenir les garants de la salubrité des logements qu'ils louent. Nous renforcerons leurs obligations sur la qualité des logements mis sur le marché (isolation, humidité, accès) ainsi que celles des ascensoristes en cas de panne d'ascenseur. Nous garantirons l'application réelle des sanctions en cas de manquement de ces obligations. La vérification de la qualité des logements (le « permis de louer ») sera renforcée dans les zones où l'habitat indigne est le plus fréquent.

C/ DONNER À CHACUN LES MOYENS DE SE LOGER

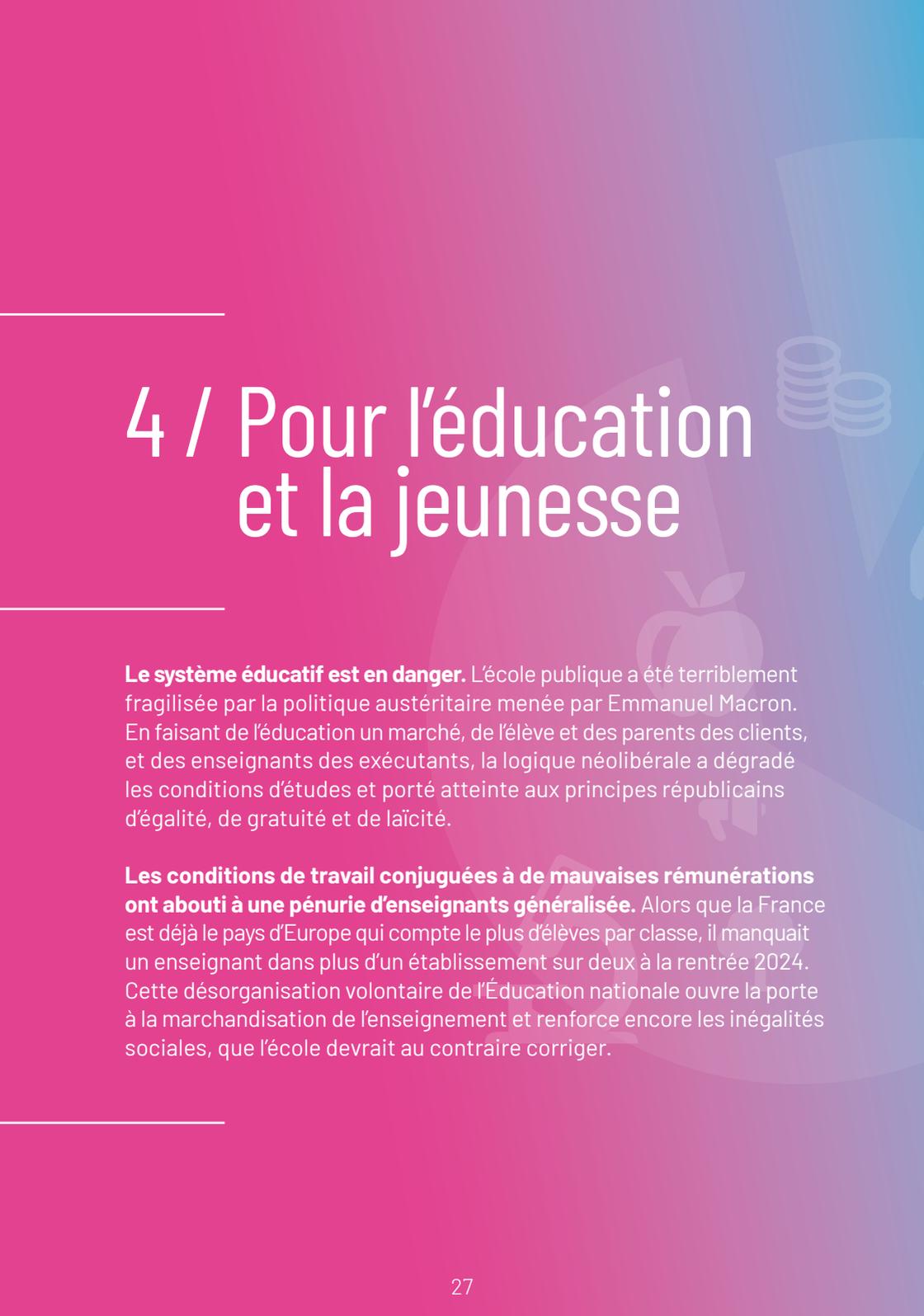
→ **Revaloriser les APL de 10 %** : 1,7 milliard d'euros

→ **Ouvrir le prêt à taux zéro à tous les ménages primo-accédants** : 2,5 milliards d'euros

Au cours des dernières années, une politique de déni sur l'accès au logement a été menée. En parallèle de la construction de nouveaux logements et de l'encadrement des loyers à la baisse, nous augmenterons les moyens pour réduire le coût du logement. Cela passe par en premier lieu par la revalorisation directe des APL de 10 % afin que ces dernières suivent l'inflation, et que la baisse de 5 € par mois imposée par Macron ne soit plus qu'un mauvais souvenir. Afin que les foyers ne soient plus en difficulté pour trouver une location faute de garants tout en sécurisant les loyers des propriétaires, nous mettrons en place la garantie universelle des loyers. En contrepartie, la loi Kasbarian qui criminalise les locataires sera abrogée et les expulsions locatives sans proposition de relogement seront interdites.

Les taux d'intérêts élevés ont engendré une crise de l'accès à la propriété qui a frappé durement les classes populaires dont une fraction parvenait jusqu'à présent à acheter leur résidence principale. Nous ouvrons le prêt à taux zéro à tous les ménages primo-accédants sans distinction géographique ou entre neuf ou ancien. L'accès à la première propriété des ménages modestes doit être facilitée.

4 / Pour l'éducation et la jeunesse



Le système éducatif est en danger. L'école publique a été terriblement fragilisée par la politique austéraitre menée par Emmanuel Macron. En faisant de l'éducation un marché, de l'élève et des parents des clients, et des enseignants des exécutants, la logique néolibérale a dégradé les conditions d'études et porté atteinte aux principes républicains d'égalité, de gratuité et de laïcité.

Les conditions de travail conjuguées à de mauvaises rémunérations ont abouti à une pénurie d'enseignants généralisée. Alors que la France est déjà le pays d'Europe qui compte le plus d'élèves par classe, il manquait un enseignant dans plus d'un établissement sur deux à la rentrée 2024. Cette désorganisation volontaire de l'Éducation nationale ouvre la porte à la marchandisation de l'enseignement et renforce encore les inégalités sociales, que l'école devrait au contraire corriger.

A/ FAIRE L'ÉCOLE DE L'ÉMANCIPATION POUR TOUS

- **Instaurer la gratuité intégrale à l'école : cantine scolaire, fournitures, transports, et activités périscolaires** : 6,2 milliards d'euros
- **Relancer la création d'emplois aidés pour les associations, notamment les associations de jeunesse, les associations sportives et d'éducation populaire** : 400 millions d'euros
- **Créer un service public d'accompagnement des élèves en situation de handicap, en formant et titularisant les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH)** : 2,5 milliards d'euros
- **Abroger le SNU** : économies de 130 millions d'euros

La priorité sera donnée à la revalorisation du métier essentiel d'enseignant par la hausse du point d'indice des fonctionnaires de 10 %, et par la revalorisation des grilles salariales de l'Éducation nationale. En parallèle, nous lancerons un plan de recrutement pour combler les postes manquants afin d'atteindre à terme un objectif de 19 élèves par classe.

À la rentrée 2024, plus d'un parent sur deux est contraint de restreindre les dépenses liées à l'éducation de son enfant, cela se traduit par une moindre inscription en cantine, ou par une sous-dotation de matériel scolaire qui pénalise directement l'enseignement de l'élève. Il est urgent de garantir un accès égal de l'enfant à l'instruction par la gratuité réelle et intégrale de l'école publique.

Afin que l'école soit le premier lieu de la vie pour l'inclusion sociale, nous créerons un véritable service public d'accompagnement des élèves en situation de handicap, avec un nouveau corps de fonctionnaires qui comprendra et viendra titulariser les actuels AESH.

Nous abolirons le SNU qui organise une mise au pas de la jeunesse. Nous réduirons les dotations des établissements scolaires, notamment privés, en cas d'absence de mixité sociale et nous cesserons de financer les établissements privés qui ne respectent pas ces contrats auxquels ils sont tenus.

B/ REVALORISER LES FILIÈRES PROFESSIONNELLES

- **Rétablir le baccalauréat professionnel en quatre ans, et abroger la réforme de la voie professionnelle** : 650 millions d'euros
- **Élargir l'implantation des filières professionnelles des lycées publics sur l'ensemble du territoire** : 600 millions d'euros

Les réformes successives du lycée professionnel ont à la fois diminué les heures d'enseignement permettant aux élèves de disposer d'une culture commune et sabordé les fondements de la qualification : la voie professionnelle est abandonnée au profit du « tout apprentissage » réclamé par le MEDEF. Nous abrogerons la réforme de la voie professionnelle et rétablirons la formation professionnelle en quatre ans, ce qui permettra de replacer les disciplines et les enseignements techniques et spécifiques au cœur de cette voie tout en renforçant les enseignements généraux, clefs de l'émancipation des élèves. Nous permettrons aux programmes de former les jeunes aux métiers d'avenir, en particulier pour la bifurcation écologique et sociale.

L'absence de formation professionnelle à une distance acceptable ne doit plus être un frein dans le choix de son orientation. Nous renforcerons l'implantation des filières professionnelles sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les zones rurales. Afin d'accompagner cette mesure, nous ouvrirons des places d'internat gratuites aux élèves de la voie professionnelle et aux apprentis sous statut scolaire, en donnant la priorité aux plus éloignés de leurs établissements ou lieux d'apprentissage.

C/ METTRE EN PLACE LE DROIT AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

- **Mettre en place la garantie d'autonomie jeunes** : 9,5 milliards d'euros
- **Instaurer le repas à 1 € dans les CROUS pour tous les étudiants** : 60 millions d'euros
- **Rehausser le niveau d'investissement public dans la recherche universitaire** : 1,66 milliard d'euros

L'accès aux études supérieures est un droit. L'accès à l'université sera de nouveau démocratisé par l'abolition de ParcoursSup qui trie les élèves et les laisse dans une incertitude angoissante. La précarité étudiante atteint des niveaux alarmants : 12 % des étudiants renoncent à leurs études faute de trouver un logement abordable, un étudiant sur cinq ne mange pas à sa faim, et près de la moitié des étudiants sont contraints de travailler en parallèle de leurs études. Afin que toutes et tous puissent étudier et se concentrer sur leurs études, nous garantissons aux étudiants une protection sociale dont la pierre angulaire sera une allocation d'autonomie.

La recherche universitaire souffre directement du désengagement général de l'État. Elle se retrouve contrainte de s'orienter vers des projets pluriannuels sur appels d'offres, avec des procédures incertaines, lourdes et chronophages, au détriment de l'activité de recherche en elle-même. Nous relèverons les investissements publics dans la recherche universitaire, et mettrons un terme à la mise en concurrence des établissements entre eux pour favoriser une recherche universitaire fondée sur la coopération.

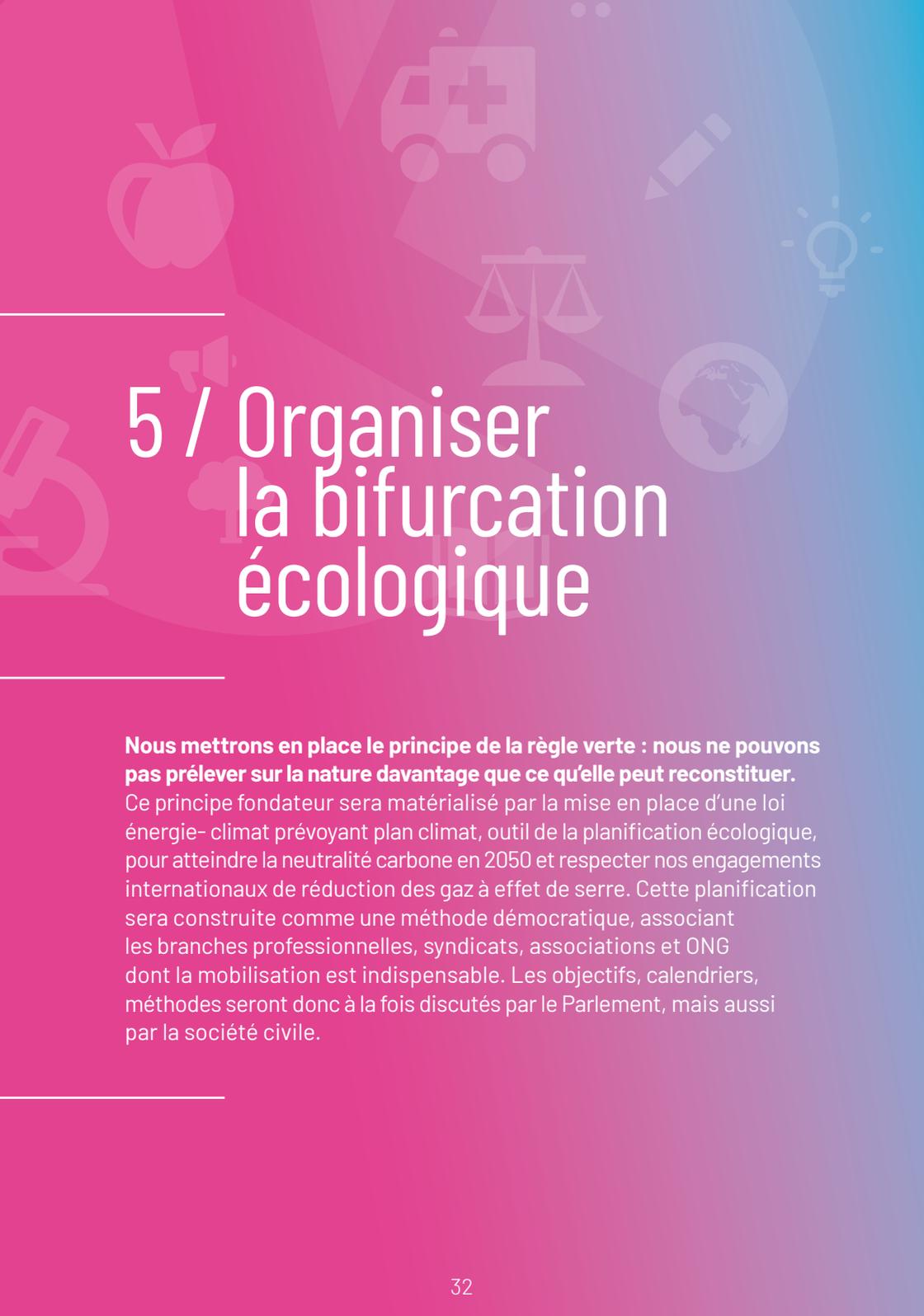
D/ FAVORISER L'ACCÈS AU SPORT, TOURNÉ VERS LA JEUNESSE

- **Construire 2 000 équipements sportifs supplémentaires pour favoriser l'apprentissage de la nage, la pratique du sport féminin et du parasport : 600 millions d'euros**
- **Rénover les équipements sportifs existants, notamment dans les universités : 500 millions d'euros**
- **Augmenter le montant du Pass'Sport à 150 euros et étendre son utilisation au sport scolaire : 200 millions d'euros**

La pratique sportive est au cœur du projet éducatif d'émancipation individuelle et collective que nous portons. Cela est d'autant plus marqué dans les premières années de la vie, où le sport et les activités physiques sont un facteur crucial de sociabilité et donnent vie aux principes de solidarité.

Alors que le « sport business » prospère, le sport populaire est à bout de souffle. Les équipements sportifs de proximité, lorsqu'ils existent, sont vétustes, l'engagement bénévole n'est pas reconnu et le manque de moyens empêche les embauches nécessaires à la pérennité des associations. Les besoins sportifs des populations en situation de handicap sont insuffisamment pris en compte. Afin de remettre le sport au cœur des enjeux de sociabilité, de bien-être et d'éducation, nous proposons de porter les moyens du ministère des Sports à 1 % du budget de l'État par différentes mesures d'investissement en infrastructures et d'aides directes pour favoriser la pratique sportive.

L'accès au sport est également un enjeu de santé publique. La dérégulation du marché agro-alimentaire provoque un phénomène de surpoids pour près de la moitié de la population française. Renforcer la pratique sportive est une nécessité pour limiter les risques de développement de maladies chroniques, notamment cardio-vasculaires. Nous favoriserons l'accès au sport pour des raisons de santé par le remboursement des séances réalisées sur ordonnance.



5 / Organiser la bifurcation écologique

Nous mettrons en place le principe de la règle verte : nous ne pouvons pas prélever sur la nature davantage que ce qu'elle peut reconstituer.

Ce principe fondateur sera matérialisé par la mise en place d'une loi énergie- climat prévoyant plan climat, outil de la planification écologique, pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et respecter nos engagements internationaux de réduction des gaz à effet de serre. Cette planification sera construite comme une méthode démocratique, associant les branches professionnelles, syndicats, associations et ONG dont la mobilisation est indispensable. Les objectifs, calendriers, méthodes seront donc à la fois discutés par le Parlement, mais aussi par la société civile.

A/ ASSURER L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE PAR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

→ **Développer et renforcer des filières françaises de production d'énergie renouvelable** : 10,6 milliards d'euros

→ **Augmenter le fonds chaleur de l'ADEME** : 800 millions d'euros

La France est le seul pays de l'Union européenne à ne pas avoir atteint ses objectifs en matière d'énergies renouvelables. Environ 60 % de l'énergie consommée en France est encore d'origine fossile. Pour respecter nos engagements internationaux, cette part doit être réduite à 42 % d'ici 2030. Afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, nous déploierons la création et le renforcement de filières françaises de production d'énergies renouvelables, dont notamment les énergies marines avec l'éolien en mer et le développement des énergies hydroliennes. Il s'agit d'un plan de décarbonation, et d'un plan de souveraineté : les énergies fossiles et l'uranium nécessaires à notre industrie nucléaire sont importés et leur disponibilité future est incertaine. Ce développement de filières sera notamment renforcé par un plan d'autonomie énergétique dans les territoires d'Outre-Mer afin de leur garantir l'énergie nécessaire à la vie et au quotidien.

Le fonds chaleur de l'ADEME joue un rôle crucial dans la généralisation d'une chaleur renouvelable à moindre coût. Pour économiser une tonne de CO₂, l'ADEME ne dépense que 36 euros. Alors que chacun s'accorde à dire que ce dispositif est l'un des modes de soutien le plus efficace du point de vue des finances publiques, le gouvernement Barnier réduit les moyens qui lui sont attribués, à contresens de l'urgence climatique et de l'efficacité de la puissance publique.

B/ PRÉVOIR NOTRE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Engager la reconstruction industrielle pour mettre fin à la dépendance de la France dans les domaines vitaux et stratégiques : 5 milliards d'euros**
- **Adopter un plan national d'adaptation au changement climatique : 500 millions d'euros**

Au moment où les inondations en Espagne illustrent dramatiquement les conséquences du bouleversement climatique sur nos sociétés, nous proposons d'adapter nos modes de vie pour y faire face le moment venu.

Le réchauffement climatique, les conséquences qu'il engendre, et les pénuries de matières premières menacent les flux de production internationaux. Il nous faut adapter nos modes de production, avec un plan de reconstruction industrielle pour mettre fin à notre dépendance dans les domaines stratégiques et vitaux comme les médicaments, la technologie de pointe, et l'alimentation.

Au-delà des flux économiques, ce sont nos conditions de vie qui sont menacées par la dégradation de notre environnement. Nous devons être en mesure de faire face aux canicules, inondations, et incendies de plus en plus fréquents et de plus en plus violents. Nous prévoyons la mise en place d'un plan national d'adaptation au réchauffement climatique. Ce plan contient notamment l'isolation complète des logements, en renforçant les aides pour tous les ménages et garantissant leur prise en charge complète pour les ménages modestes, la lutte contre l'artificialisation des sols qui empêche le ruissellement de l'eau, et par des moyens renforcés pour agir le plus rapidement possible lors du déclenchement de feux de forêts.

C/ DÉCARBONER LA MOBILITÉ PAR LE TRANSPORT PUBLIC

- **Mettre en place un plan rail et fret, créer des services express régionaux, et rouvrir des petites lignes** : 6 milliards d'euros
- **Relancer puis développer un train de nuit abordable** : 1,5 milliard d'euros
- **Garantir des tarifs accessibles et des mesures de gratuité ciblée dans les transports publics** : 400 millions d'euros

La mobilité est au cœur de la décarbonation de nos modes de vie. Le secteur des transports représente le tiers de nos émissions de gaz à effet de serre, en raison de l'abandon du secteur ferroviaire pour favoriser l'automobile individuelle et l'aviation. Ceci est aussi vrai pour le transport de marchandises : en vingt ans, le transport routier a augmenté de 16 % alors que le fret ferroviaire a diminué de 43 %.

Nous réinvestirons dans le développement et dans l'entretien des lignes ferroviaires du quotidien, tout en augmentant la fréquence et la régularité des passages de train, en particulier lors des heures de pointe. Pour compléter l'offre de train et limiter le recours à l'aviation pour les moyennes distances, nous relancerons véritablement le train de nuit par un plan ambitieux.

Enfin, la modification de nos modes de transports n'aura lieu que si les transports en commun sont financièrement accessibles pour toutes et tous. Nous proposons donc de garantir des tarifs accessibles, main dans la main avec les collectivités territoriales qui opèrent certains modes de transports. Pour cela, nous appliquerons un taux réduit sur les transports publics, et mettrons en place des mesures de gratuité pour les personnes les plus précaires, en premier lieu les étudiants et les personnes au chômage.

D/ PRÉSERVER DE LA POLLUTION NOS TERRITOIRES ET NOTRE BIODIVERSITÉ

→ **Décréter un moratoire sur les grands projets d'infrastructures autoroutières** : économies de 1 milliard d'euros

Le réchauffement climatique n'est pas la seule menace qui met en péril notre environnement de vie. L'artificialisation des sols, le recours aux pesticides cancérigènes, l'utilisation des polluants éternels par l'industrie et la pollution des nappes phréatiques menacent à la fois notre santé et la biodiversité dont nous dépendons.

La construction de l'autoroute A 69 est un exemple symptomatique de ces grands projets autoroutiers anachroniques. Par la bétonisation de près de 400 hectares de terres agricoles et d'espaces naturels, de 22,5 hectares de zones humides et de 13 hectares de forêts, les dégâts pour l'environnement de ce projet sont colossaux. Ces destructions sont engagées en dépit d'une route nationale existante et d'un gain de temps minime et coûteux. Parce que des alternatives existent, nous mettrons un terme à ce projet écocide tout comme aux autres grands projets d'infrastructures autoroutières inutiles.

Nous réaffirmerons le droit de chaque génération de disposer d'un environnement viable : ce n'est pas aux citoyennes et aux citoyens de financer la décontamination des sols et des nappes pollués par l'industrie. Nous mettrons un terme à l'impunité des grandes entreprises responsables de cette pollution qui met en danger la santé des écosystèmes locaux en les mettant directement à contribution dans la décontamination de nos espaces vitaux.

E/ FAIRE DE L'EAU UN BIEN COMMUN ET GARANTIR SON ACCÈS À TOUS

- **Mettre en place un plan de rénovation des canalisations :**
600 millions d'euros
- **Prioriser et renforcer ce plan sur les outre-mer et financer la distribution de bouteilles d'eau potable supplémentaires dans les territoires d'outre-mer :** 200 millions d'euros

L'eau est le plus essentiel et le plus vital des biens communs. Nous réaffirmerons le droit de chacune et chacun à disposer d'eau potable en mettant un terme aux projets de privatisation de la ressource en eau que constituent les méga-bassines. Ces méga-bassines symbolisent l'inadaptation au manque d'eau et aux conséquences du changement climatique. Elles sont un non-sens puisque l'eau pourrait manquer pour pouvoir les remplir. Un tel accaparement est réalisé au détriment de la majorité des usagers et des agriculteurs au profit de quelques-uns et de leurs productions très consommatrices en eau.

Le réseau de canalisations français, long de 850 000 kilomètres, est vétuste. Le taux de pertes, de 20 % en moyenne, peut localement monter à 40 %, voire 60 % dans les Outre-mer. Ces fuites représentent l'équivalent de la consommation annuelle de 18 millions d'habitants, plus du quart de notre population. Afin de préserver la ressource en eau qui se raréfie sous l'effet du changement climatique, nous mettrons en œuvre un plan massif de rénovation de nos canalisations, en particulier où le réseau existant est le plus vétuste et dans les territoires déjà sujets au stress hydrique comme l'Outre-Mer.

6 / Prendre soin des plus fragiles

L'État doit pleinement assumer ses responsabilités envers chaque personne confiée à la République, en les protégeant de toute violence et en leur permettant de s'épanouir. L'urgence sociale doit être priorisée sur les personnes les plus vulnérables, en premier lieu les enfants, les retraités, et les personnes en situation de handicap. En France, plus d'un enfant sur cinq, plus d'un retraité sur dix et plus d'une personne en situation de handicap sur trois vit sous le seuil de pauvreté, soit plus de 5,5 millions de personnes. Nous voulons que chaque personne vulnérable puisse être aidée, soignée et accompagnée dans des conditions qui respectent leur volonté, leur dignité et leur humanité.

A/ GARANTIR LES DROIT DES ENFANTS ET DE LEURS PARENTS

- **Augmenter les moyens de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) :**
1 milliard d'euros
- **Garantir l'accès à chaque famille à un mode de garde adapté grâce à un service public de la petite enfance :** 1 milliard d'euros
- **Déconjugaliser l'allocation de soutien familial et l'indexer sur l'inflation :** 300 millions d'euros

Les politiques de la petite enfance cumulent toutes les tares du libéralisme : marchandisation de services publics, manque de moyens, acceptation de la pauvreté et des inégalités de genre, etc. Les mensonges d'Aurore Bergé sur ses arrangements avec le lobby des crèches privées ont remis en lumière l'absurdité de faire du profit sur le dos des enfants. Nous créerons enfin un véritable service public de la petite enfance en revalorisant significativement les métiers concernés pour enrayer le cercle vicieux de la pénurie de professionnelles et des fermetures de places. La construction progressive du service public visera à terme 500 000 places pour garantir aux familles le droit à un accueil de qualité pour leurs jeunes enfants.

Il faut ensuite s'attaquer au scandale des dérives de l'Aide sociale à l'enfance qui maltraite trop de mineurs et les plonge dans des situations physiques, psychiques et matérielles délétères. Cela passe par l'interdiction des pratiques identifiées comme mettant les enfants en danger, comme le placement en hôtel ou bien la sortie du dispositif à 18 ans. L'augmentation des moyens est également un préalable à une amélioration durable de l'accompagnement.

Le pays compte 3 millions d'enfants pauvres. Le phénomène touche en particulier les familles monoparentales, dont 40 % des enfants vivent dans la pauvreté. Pour les soutenir, nous revaloriserons le montant de l'allocation de soutien familial en l'indexant sur l'inflation et nous la déconjugaliserons.

B/ RESPECTER ET PROTÉGER NOS AÎNÉS

- **Lancer un plan Grand Âge en rénovant les EHPAD, en augmentant et en formant les professionnels du grand âge** : 600 millions d'euros
- **Augmenter le minimum contributif (pension de retraite pour une carrière complète) au niveau du SMIC et le minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté** : 8,2 milliards d'euros
- **Indexer le montant des retraites sur les salaires** : 3,3 milliards d'euros
- **Prendre en compte le RSA pour valider des trimestres en vue de la retraite** : neutre en 2025
- **Rétablir les facteurs de pénibilité supprimés par Emmanuel Macron** : 300 millions d'euros

Parce que chacune et chacun a droit à une retraite lui permettant de vivre dignement, nous augmenterons au niveau du salaire minimum les plus petites pensions et ferons en sorte que les bénéficiaires du minimum vieillesse atteignent le seuil de pauvreté. Contre les mesures d'économies de bout de chandelle, nous garantirons le pouvoir d'achat des retraités en indexant les pensions sur les salaires lorsque ceux-ci augmentent plus vite que les prix. Enfin, il faut cesser la double peine consistant à reproduire à la retraite les difficultés et inégalités subies au long de la vie professionnelle. Pour mieux reconnaître les parcours hachés et les métiers pénibles, nous prendrons en compte les trimestres au RSA dans le calcul de la retraite et rétablirons les facteurs de pénibilité permettant de partir plus tôt supprimés par Macron.

Du côté des EHPAD, rien n'a vraiment changé depuis le scandale Orpea : les conditions de travail restent intenable et l'accueil de nombreux résidents indignes. Alors que la population française vieillit, il est urgent de mettre des moyens à la fois pour rénover les EHPAD et pour former et embaucher des professionnels qui permettront d'améliorer la prise en charge.

C/ POUR LA DIGNITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- **Porter l'AAH au niveau du SMIC** : 7 milliards d'euros
- **Garantir l'accessibilité des services publics physiques à chaque personne** : 210 millions d'euros

L'attention portée au handicap par le Gouvernement a été parfaitement illustrée par l'oubli de nommer un ministre dédié, finalement réparé après le tollé suscité. Le niveau de vie des personnes en situation de handicap doit être une priorité alors qu'un tiers des allocataires de l'AAH vivent dans la pauvreté. Nous considérons que si une personne est dans l'incapacité de travailler, elle doit pouvoir bénéficier du montant minimum garanti aux personnes pouvant exercer un métier, c'est-à-dire le SMIC. Nous proposons donc de rehausser l'AAH au niveau du SMIC.

L'autre priorité doit être de s'attaquer à l'accessibilité de l'espace et des services publics. Les plans d'accessibilité se succèdent sans que la situation n'évolue véritablement. Moins de 15 % des stations de métro sont ainsi accessibles à Paris. Il faut cesser de faire du handicap une variable d'ajustement budgétaire et mettre des moyens pérennes au service de l'ambition de l'accessibilité. Cela passe par la mise en accessibilité des bâtiments publics, notamment des établissements d'enseignement supérieur, des restaurants et résidences universitaires des CROUS. Pour cela, nous mettrons en place un plan d'investissement et de rénovation qui permette à chacune et chacun d'accéder physiquement aux services publics, qui constituent notre patrimoine commun.

7 / Collectivités territoriales : l'avant-poste du service public

Nos collectivités territoriales sont la clef de voûte du financement de l'éducation, de la mobilité et de la bifurcation écologique.

En faisant peser sur elles l'austérité qu'il impose, Emmanuel Macron détruit le lien entre la population et les services publics. Nous mettrons un terme à ce saccage et restaurerons ce lien par la mise en place d'un plan de redéploiement des services publics de proximité dans les territoires, qu'ils soient urbains, périurbains, et ruraux.

- **Compenser la hausse du point d'indice pour les collectivités :**
4,1 milliards d'euros
- **Revaloriser la DGF et l'indexer sur l'inflation :** 4,5 milliards d'euros
- **Accélérer la rénovation des bâtiments publics (Fonds vert) :**
500 millions d'euros

Les collectivités locales jouent un rôle central dans la République et elles doivent être dotées à ce titre des moyens nécessaires pour accomplir leurs missions de service public de proximité. « *Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science : elles la mettent à portée du peuple* » écrivait Tocqueville dans *De la Démocratie en Amérique*.

Cette année, le Gouvernement coupe 5 milliards dans les budgets des collectivités territoriales. À cela s'ajoute le recul de leurs marges de manœuvre financières du fait des suppressions d'impôts locaux sur lesquels elles avaient un pouvoir de taux. En parallèle, l'État impose de nouvelles charges aux collectivités sans leur donner les moyens de les assurer. Ainsi en est-il de la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires qui, si elle est absolument nécessaire, doit s'assortir de moyens adéquats transférés aux collectivités. Il en résulte que l'investissement local, qui représente pourtant 2/3 des investissements publics, en pâtit.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) des collectivités ne doit plus être un outil au service de l'austérité : nous proposons son indexation sur l'inflation. Nous demandons également la contemporanéisation du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), principale aide de l'État pour l'investissement local, afin d'encourager les collectivités à maintenir un fort investissement, nécessaire pour permettre la transition écologique.

8 / Changer de modèle agricole et alimentaire

Avec une augmentation des prix de 21% entre 2022 et 2024, l'inflation alimentaire a atteint des niveaux records en France. Cette hausse des prix a été absorbée par l'industrie agroalimentaire, et la rémunération de nos agricultrices et agriculteurs n'a pas suivi.

En plus de malmener l'écosystème et la santé, le modèle agro-industriel exploite celles et ceux qui nourrissent la population. Il est grand temps d'en changer.

PLANIFIER L'AGRICULTURE ET ASSURER UNE ALIMENTATION SAINÉ POUR TOUS

- **Préparer la sortie des fermes-usines, l'interdiction de l'élevage en cage et améliorer le bien-être animal** : 200 millions d'euros
- **Soutenir la filière du bio et l'agroécologie, encourager la conversion en bio des exploitations** : 500 millions d'euros
- **Soutenir des associations d'aide alimentaire** : 300 millions d'euros
- **Soutenir les collectivités locales qui s'engagent à des cantines 100 % bio et locales** : 300 millions d'euros

Pour mettre en œuvre le projet alimentaire et agricole d'intérêt général que nous portons, nous développerons une agriculture écologique et paysanne, tournée autour de fermes à taille humaine. En plus de garantir des rémunérations correctes par des prix plancher, nous conduirons une réforme agraire pour faciliter l'accès au foncier des projets agricoles écologiques, et nous sécuriserons le parcours de désendettement des agriculteurs et agricultrices pour permettre une conversion en agriculture biologique des exploitations qui le souhaitent. Nous continuerons à soutenir ces filières en leur garantissant des débouchés commerciaux dans la restauration collective, en particulier dans les établissements scolaires, en coordination avec les collectivités territoriales.

La concurrence internationale en matière agricole a provoqué une course au productivisme au mépris de l'environnement, de la qualité des produits, et un dumping social dangereux qui tire les salaires vers le bas. Plus que soutenue, notre agriculture doit être protégée de la concurrence déloyale : nous sortirons des traités de libre-échange injustes que sont le CETA et le Mercosur.

9 / Faire de la culture notre bien commun



Le service public des arts et de la culture français est unique au monde, son ambition de démocratisation culturelle est une promesse républicaine. Cependant, les gouvernements néolibéraux successifs et leur conception consumériste de l'art ont dilapidé cette promesse à grands coups de plans d'austérité, coupant dans les budgets et les effectifs des services publics de la culture. Résultat, les diplômés du supérieur sont quatre fois plus nombreux que les peu diplômés à avoir visité un musée ou un monument au cours des 12 derniers mois en 2018, un écart historique.



A/ DÉVELOPPER ET ÉTENDRE LE MONDE DE LA CULTURE

- **Porter à 1% du PIB le budget consacré à l'art, la culture et la création :**
1,8 milliard d'euros
- **Étendre la gratuité dans tous les musées nationaux :**
200 millions d'euros
- **Créer un centre national du jeu vidéo et développer une filière publique de formation dans ce domaine :** 11 millions d'euros
- **Mettre un terme aux financements publics pour la construction de nouveaux édifices religieux, dédiés aux activités culturelles ou d'établissements confessionnels :** économies de 40 millions d'euros

La prédation capitaliste sur la culture s'accélère en parallèle du retrait de l'État. Les milliardaires et les grandes entreprises se voient offrir de nouveaux marchés pour pallier les investissements nécessaires que l'État ne fait plus. Des opérations très lucratives, grandement déduites de leurs impôts, leur offrent de nombreux avantages en nature, de l'usufruit des biens publics pour des soirées privées au droit de regard de plus en plus insistant sur les œuvres et les programmations. À l'inverse de cette logique marchande, nous donnerons des moyens publics au secteur de la culture, à ses institutions et ses travailleurs, pour qu'il se développe au service de l'émancipation de toutes et tous.

L'accès à l'art et à la culture est un élément constitutif de la création d'un esprit critique et de la citoyenneté. Nous proposons de mettre fin à ce dépérissement de la culture pour porter un projet d'émancipation par l'art. Le ministère de la Culture et le service public de la culture seront dotés des moyens nécessaires pour mener leurs missions à bien, en portant le budget consacré aux arts et à la culture à 1 % du PIB par an. Cela entraînera une hausse de plus d'un tiers du budget du ministère de la Culture, et augmentera les budgets consacrés à la culture des collectivités territoriales. En parallèle, nous entamerons un ambitieux travail de lutte contre les inégalités sociales dans l'accès à la culture en étendant la gratuité dans tous les musées nationaux.

B/ DÉVELOPPER DES MÉDIAS INDÉPENDANTS DE L'ÉTAT ET DES MILLIARDAIRES

- **Exclure des aides publiques les médias condamnés pour incitation à la haine ou atteinte à la dignité des personnes**
- **Mettre en place une redevance sociale de l'audiovisuel public :**
recettes nouvelles de 3,5 milliards d'euros

En 2004, Patrick Le Lay, alors PDG de TF1, annonçait vendre aux annonceurs « du temps de cerveau humain disponible ». Cette triste formule décrit toujours aussi bien la réalité médiatique, à ceci près que l'exploitation de ce temps de cerveau est aujourd'hui utilisée pour promouvoir des projets politiques réactionnaires.

Nous comptons limiter strictement la concentration dans les industries culturelles et les médias dans les mains de quelques propriétaires qui construisent des empires médiatiques pour servir leur agenda politique. Les grandes chaînes de télé privées deviennent des outils d'influence de leurs propriétaires milliardaires tout en manquant de répondre à leurs fonctions premières : informer et émanciper. Dans ce contexte, le développement massif de médias indépendants de l'État et des milliardaires devient une urgence pour notre démocratie. Nous favoriserons l'éclosion de tels médias par l'instauration d'une redevance sociale de l'audiovisuel public qui permettra de financer de telles initiatives.



10 / Lutter contre toutes les formes de discrimination

La progression de l'extrême droite et la diffusion de son idéologie inégalitaire jusqu'à contaminer la droite et le macronisme ont pour conséquence de renforcer toutes les formes de discriminations dans la société. Le racisme, le sexisme ou encore les LGBTQIphobie ne sont pas seulement des actes individuels ou des questions morales. Ces discriminations sont le produit d'une organisation sociale et elles ne peuvent être combattues que par des décisions politiques fortes dont beaucoup ont des conséquences budgétaires.

A/ RECONNAÎTRE LE CARACTÈRE INTERSECTIONNEL DES DISCRIMINATIONS ET LUTTER CONTRE ELLES DE MANIÈRE TRANSVERSE

- **Adopter et mettre en œuvre un plan de lutte contre les discriminations, notamment à l'embauche, à la santé et au logement, et le renforcement des sanctions** : 8 millions d'euros
- **Instaurer un Commissariat à l'égalité doté d'un Observatoire des discriminations et des pôles spécialisés au sein des services publics et des cours d'appel** : 15 millions d'euros

La promesse républicaine est minée par un ensemble de discriminations qui se recoupent et touchent tous les aspects de la vie quotidienne. Au niveau professionnel par exemple, les personnes d'origine maghrébine ont 50 % de chance en moins d'être rappelées par un recruteur à CV identique. Nous réaliserons par conséquent un vaste plan de lutte contre les discriminations qui puisse améliorer concrètement le quotidien des personnes victimes et créerons un Commissariat à l'égalité. En matière de services publics et de justice, nous mettrons en place des pôles spécialisés dans les discriminations pour traiter ces problématiques.

Toutes les discriminations contreviennent au principe d'égalité républicaine et sont à combattre. Plus que cela, elles ont un coût économique qui pénalise toute la société. Les discriminations entravent l'accès aux postes qualifiés d'une partie de la population, ce qui nuit à l'activité. Les conséquences sont gigantesques : en 2016, le coût économique des discriminations était évalué à 14 points de PIB perdus chaque année. En luttant contre toutes les discriminations, nous faisons respecter les principes de la République tout en participant au dynamisme de l'économie.

B/ METTRE UN TERME AU RACISME INSTITUTIONNEL

- **Donner à la justice les moyens de poursuivre et de sanctionner les auteurs de propos ou actes racistes, dont islamophobes et antisémites** : 9 millions d'euros
- **Mettre en place une agence de sauvetage en mer et sur terre** : 18 millions d'euros
- **Assurer un accompagnement social et une autorisation de travailler pour les demandeurs d'asile** : 80 millions d'euros
- **Cesser de faire de Mayotte un territoire de seconde zone de la République. Étendre l'aide médicale d'État, aligner les niveaux du RSA et du SMIC sur le reste du pays et scolariser chaque enfant** : 100 millions d'euros.

La danse funèbre entre le macronisme mourant et l'extrême-droite donne lieu à un déferlement de racisme dans le débat public. Nous renverserons la logique en abolissant les dangereuses lois votées par Macron pour punir et précariser toujours plus les migrants. Les demandeurs d'asile seront véritablement accompagnés et auront le droit de travailler ce qui améliorera leur situation et favorisera leur intégration. Nous mettrons en place une agence de sauvetage qui permette de diminuer le nombre de drames subis par des personnes tentant de rejoindre l'Europe.

Les mensonges de l'extrême-droite sur l'Aide Médicale d'État, alors que sa suppression serait une catastrophe sanitaire, économique, ainsi qu'une faillite morale à notre devoir d'humanité sont intolérables. Nous garantirons l'accès à l'AME qui permet de protéger l'ensemble de la population et traiter les pathologies avant qu'elles ne deviennent trop graves et nécessitent des hospitalisations.

C/ METTRE À BAS LE PATRIARCAT

- **Garantir l'égal accès et l'effectivité du droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), ainsi que le choix de la méthode :**
200 millions d'euros
- **Adopter une loi intégrale pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles :** 2,4 milliards d'euros
- **Rembourser la PMA et la rendre accessible aux personnes transgenres :** 10 millions d'euros
- **Prendre en charge par la Sécurité sociale les protections menstruelles et créer un arrêt menstruel dans les entreprises et administrations :** 900 millions d'euros
- **Financer un plan de lutte contre l'homophobie et la transphobie :**
10 millions d'euros

La constitutionnalisation de l'IVG mise en place sous l'impulsion du groupe LFI a constitué une grande avancée pour le droit des femmes et doit en annoncer d'autres. Il faut avant tout concrétiser ce droit en garantissant l'accès à l'IVG et ce partout sur le territoire.

La barre des 110 féminicides a d'ores et déjà été franchie cette année. Nous reprendrons la revendication des associations féministes d'une grande loi de lutte contre les violences sexistes et sexuelles accompagnée d'une forte hausse du budget pour atteindre les 2,6 milliards nécessaires à une lutte efficace.

La nomination du Gouvernement Barnier avec la présence de nombreux soutiens de la Manif pour tous, de lois transphobes et des thérapies de conversion est une insulte pour les personnes LGBTQI et fait peser de grandes craintes sur leurs droits. Il est urgent de financer et de mettre en œuvre un plan de lutte contre l'homophobie et transphobie et d'œuvrer pour les droits concrets des LGBTQI, par exemple en rendant la PMA accessible aux personnes trans.

11 / Synthèse des dépenses proposées



MESURE	DÉPENSE ASSOCIÉE
PERMETTRE UNE VIE DIGNE À TOUS	35,135 MILLIARDS D'EUROS
Garantir des revenus décents	5,4 milliards d'euros
Augmenter les salaires par le passage du SMIC à 1 600€ net	400 millions d'euros
Aider les TPE et PME à financer l'augmentation du SMIC par la création d'un fonds de péréquation	5 milliards d'euros
Indexer les salaires sur l'inflation	Neutre
Affirmer le droit à la solidarité entre les générations et les travailleurs	29,5 milliards d'euros
Abroger la réforme des retraites et repasser l'âge de la retraite à 60 ans avec 40 annuités	26,5 milliards d'euros
Abroger toutes les réformes de l'assurance-chômage de d'Emmanuel Macron	3 milliards d'euros
Une vie digne, partout sur le territoire de la République	235 millions d'euros
Revaloriser le RSA dans les territoires ultramarins	35 millions d'euros
Étendre le RSA et le SMIC à Mayotte	100 millions d'euros
Créer un fonds d'indemnisation et de prévention contre les pollutions	100 millions d'euros
REBÂTIR NOS SERVICES PUBLICS	34,275 MILLIARDS D'EUROS
Réaffirmer la primauté des services publics et de ses agents	29,590 milliards d'euros
Revaloriser le point d'indice des fonctionnaires de 10 %	15,9 milliards d'euros
Lancer le rattrapage des postes manquants de fonctionnaires à l'hôpital public, dans le soin et le médico-social, à l'école publique, dans la justice, dans les services et les agences de l'État, en revalorisant les métiers et les salaires	6,2 milliards d'euros

Revaloriser les grilles salariales de l'Éducation Nationale, réinvestir dans les locaux scolaires, renforcer les équipes de la médecine scolaire et de la vie scolaire	6,8 milliards d'euros
Rétablir les milliers de postes supprimés dans le service public de suivi et de protection de la nature	90 millions d'euros
Augmenter les effectifs de police judiciaire, technique, scientifique, du renseignement, des unités en charge du narcotrafic, de la délinquance financière, du trafic d'êtres humains et du démantèlement des réseaux mafieux	600 millions d'euros
Santé : rebâtir l'hôpital public	3,565 milliards d'euros
Réguler l'installation des médecins dans les déserts médicaux et rétablir des permanences de soin des soignants libéraux dans les centres de santé	500 millions d'euros
Augmenter les moyens de la psychiatrie publique et accroître le nombre de places dédiées en faculté de médecine	15 millions d'euros
Engager un plan pluriannuel de recrutement des professionnels du soin et du médico-social (médecins, infirmiers, aides-soignants, personnels administratifs)	1,3 milliard d'euros
Revaloriser le travail de nuit et du week-end du personnel de l'hôpital public	1,3 milliard d'euros
Créer un pôle public du médicament avec renforcement des obligations de stocks	450 millions d'euros
Les services publics, partout sur le territoire	550 millions d'euros
Garantir l'accès aux services publics à toutes et tous sans condition de nationalité et sur tout le territoire par un plan d'investissement	500 millions d'euros
Mailler le territoire de fontaines à eau, de douches et de sanitaires publics et gratuits	50 millions d'euros
Garantir une fonction publique au service des citoyens	570 millions d'euros
Déployer de premières équipes de police de proximité, démanteler la BRAV-M	40 millions d'euros
Revoir et allonger la formation des policiers	30 millions d'euros

Assurer des conditions dignes de détention et agir contre la surpopulation carcérale	400 millions d'euros
Engager un vaste plan de formation des fonctionnaires à la laïcité, aux principes juridiques de la loi de 1905	100 millions d'euros
GARANTIR UN LOGEMENT DIGNE	9,9 MILLIARDS D'EUROS
Pour le droit au logement	3,5 milliards d'euros
Construire 200 000 logements publics par an pendant cinq ans aux normes écologiques les plus ambitieuses	2,9 milliards d'euros
Créer les places d'accueil d'hébergement d'urgence permettant un accueil inconditionnel	600 millions d'euros
Mettre fin au logement insalubre	2,2 milliards d'euros
Assurer l'isolation complète des logements, en renforçant les aides pour tous les ménages et garantissant leur prise en charge complète pour les ménages modestes	2,2 milliards d'euros
Donner à chacun les moyens de se loger	4,2 milliards d'euros
Revaloriser les APL de 10 %	1,7 milliard d'euros
Ouvrir le prêt à taux zéro à tous les ménages primo-accédants	2,5 milliards d'euros
POUR L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE	22,740 MILLIARDS D'EUROS
Faire l'école de l'émancipation pour tous	8,970 milliards d'euros
Instaurer la gratuité intégrale à l'école : cantine scolaire, fournitures, transports, et activités périscolaires	6,2 milliards d'euros
Relancer la création d'emplois aidés pour les associations, notamment les associations de jeunesse, les associations sportives et d'éducation populaire	400 millions d'euros
Créer un service public d'accompagnement des élèves en situation de handicap, en formant et titularisant les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH)	2,5 milliards d'euros
Abroger le SNU	130 millions d'euros d'économies

Revaloriser les filières professionnelles	1,250 milliard d'euros
Rétablir le baccalauréat professionnel en quatre ans, et abroger la réforme de la voie professionnelle	650 millions d'euros
Élargir l'implantation des filières professionnelles des lycées publics sur l'ensemble de territoire	600 millions d'euros
Mettre en place le droit aux études supérieures	11,220 milliards d'euros
Mettre en place la garantie d'autonomie jeunes	9,5 milliards d'euros
Instaurer le repas à 1 € dans les CROUS pour tous les étudiants	60 millions d'euros
Rehausser le niveau d'investissement public dans la recherche universitaire	1,66 milliard d'euros
Favoriser l'accès au sport, tourné vers la jeunesse	1,3 milliard d'euros
Construire 2 000 équipements sportifs supplémentaires pour favoriser l'apprentissage de la nage, la pratique du sport féminin et du parasport	600 millions d'euros
Rénover les équipements sportifs existants, notamment dans les universités	500 millions d'euros
Augmenter le montant du Pass'Sport à 150 euros et étendre son utilisation au sport scolaire	200 millions d'euros
ORGANISER LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE	24,6 MILLIARDS D'EUROS
Assurer l'atténuation du changement climatique par la transition énergétique	11,4 milliards d'euros
Développer et renforcer des filières françaises de production d'énergie renouvelable	10,6 milliards d'euros
Augmenter le fonds chaleur de l'ADEME	800 millions d'euros

Prévoir notre adaptation au changement climatique	5,5 milliards d'euros
Engager la reconstruction industrielle pour mettre fin à la dépendance de la France dans les domaines vitaux et stratégiques	5 milliards d'euros
Adopter un plan national d'adaptation au changement climatique	500 millions d'euros
Décarboner la mobilité par le transport public	7,9 milliards d'euros
Mettre en place un plan rail et fret, créer des services express régionaux, et rouvrir des petites lignes	6 milliards d'euros
Relancer puis développer un train de nuit abordable	1,5 milliard d'euros
Garantir des tarifs accessibles et des mesures de gratuité ciblée dans les transports publics	400 millions d'euros
Préserver de la pollution nos territoires et notre biodiversité	1 milliard d'euros d'économies
Décréter un moratoire sur les grands projets d'infrastructures autoroutières	1 milliard d'euros d'économies
Faire de l'eau un bien commun et garantir son accès à tous	800 millions d'euros
Mettre en place un plan de rénovation des canalisations	600 millions d'euros
Prioriser et renforcer ce plan sur les outre-mer et financer la distribution de bouteilles d'eau potable supplémentaires dans les territoires d'outre-mer	200 millions d'euros
PRENDRE SOIN DES PLUS FRAGILES	21,910 MILLIARDS D'EUROS
Garantir les droit des enfants et de leurs parents	2,3 milliards d'euros
Augmenter les moyens de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	1 milliard d'euros
Garantir l'accès à chaque famille à un mode de garde adapté grâce à un service public de la petite enfance	1 milliard d'euros
Déconjugaliser l'allocation de soutien familial et l'indexer sur l'inflation	300 millions d'euros

Respecter et protéger nos aînés	12,4 milliards d'euros
Lancer un plan Grand Âge en rénovant les EHPAD, en augmentant et en formant les professionnels du grand âge	600 millions d'euros
Augmenter le minimum contributif (pension de retraite pour une carrière complète) au niveau du SMIC et le minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté	8,2 milliards d'euros
Indexer le montant des retraites sur les salaires	3,3 milliards d'euros
Prendre en compte le RSA pour valider des trimestres en vue de la retraite	Neutre
Rétablir les facteurs de pénibilité supprimés par Emmanuel Macron	300 millions d'euros
Pour la dignité des personnes en situation de handicap	7,210 milliards d'euros
Porter l'AAH au niveau du SMIC	7 milliards d'euros
Garantir l'accessibilité des services publics physiques à chaque personne	210 millions d'euros
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : L'AVANT-POSTE DU SERVICE PUBLIC	9,1 MILLIARDS D'EUROS
Compenser la hausse du point d'indice pour les collectivités	4,1 milliards d'euros
Revaloriser la DGF et l'indexer sur l'inflation	4,5 milliards d'euros
Accélérer la rénovation des bâtiments publics (Fonds vert)	500 millions d'euros
CHANGER DE MODÈLE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE	1,3 MILLIARD D'EUROS
Planifier l'agriculture de demain	1,3 milliard d'euros
Préparer la sortie des fermes-usines, l'interdiction de l'élevage en cage et améliorer le bien-être animal	200 millions d'euros
Soutenir la filière du bio et l'agroécologie, encourager la conversion en bio des exploitations	500 millions d'euros

Soutenir les associations d'aide alimentaire	300 millions d'euros
Soutenir les collectivités locales qui s'engagent à des cantines 100% bio et locales	300 millions d'euros
FAIRE DE LA CULTURE NOTRE BIEN COMMUN	1,529 MILLIARD D'EUROS DE RECETTES NETTES
Développer et étendre le monde de la culture	1,971 milliard d'euros
Porter à 1% du PIB le budget consacré à l'art, la culture et la création	1,8 milliard d'euros
Étendre la gratuité dans tous les musées nationaux	200 millions d'euros
Créer un centre national du jeu vidéo et développer une filière publique de formation dans ce domaine	11 millions d'euros
Mettre un terme aux financements publics pour la construction de nouveaux édifices religieux, dédiés aux activités culturelles ou d'établissements confessionnels	40 millions d'euros d'économie
Développer des médias indépendants de l'État et des milliardaires	3,5 milliards d'euros de recettes
Mettre en place une redevance sociale de l'audiovisuel public	3,5 milliards d'euros de recettes
LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION	3,750 MILLIARDS D'EUROS
Reconnaître le caractère intersectionnel des discriminations et lutter contre elles de manière transverse	23 millions d'euros
Adopter et mettre en œuvre un plan de lutte contre les discriminations, notamment à l'embauche, à la santé et au logement, et le renforcement des sanctions	8 millions d'euros
Instaurer un Commissariat à l'égalité doté d'un Observatoire des discriminations et des pôles spécialisés au sein des services publics et des cours d'appel	15 millions d'euros
Mettre un terme au racisme institutionnel	207 millions d'euros
Donner à la justice les moyens de poursuivre et de sanctionner les auteurs de propos ou actes racistes, dont islamophobes et antisémites	9 millions d'euros

Mettre en place une agence de sauvetage en mer et sur terre	18 millions d'euros
Assurer un accompagnement social et une autorisation de travailler pour les demandeurs d'asile	80 millions d'euros
Cesser de faire de Mayotte un territoire de seconde zone de la République. Étendre l'aide médicale d'État, aligner les niveaux du RSA et du SMIC sur le reste du pays et scolariser chaque enfant	100 millions d'euros
Mettre à bas le patriarcat	3,520 milliards d'euros
Garantir l'égal accès et l'effectivité du droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), ainsi que le choix de la méthode	200 millions d'euros
Adopter une loi intégrale pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles	2,4 milliards d'euros
Rembourser la PMA et la rendre accessible aux personnes transgenres	10 millions d'euros
Prendre en charge par la Sécurité sociale les protections menstruelles et créer un arrêt menstruel dans les entreprises et administrations	900 millions d'euros
Financer un plan de lutte contre l'homophobie et la transphobie	10 millions d'euros
TOTAL DES DÉPENSES	161,181 milliards d'euros

III. RECETTES : FINANCER LA JUSTICE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE





1 / Abolir les privilèges fiscaux pour répondre aux besoins de tous

A/ METTRE FIN AUX PRIVILÈGES FISCAUX DES GRANDES FORTUNES ET DES MULTINATIONALES

- **Supprimer les niches fiscales inefficaces, injustes et polluantes :**
25 milliards d'euros
- **Taxer les superprofits des multinationales profiteuses de crise :**
15 milliards d'euros
- **Rétablir un impôt de solidarité sur la fortune (ISF) renforcé avec un volet climatique :** 15 milliards d'euros
- **Rétablir la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) au profit des collectivités :** 11 milliards d'euros
- **Réformer l'impôt sur l'héritage pour le rendre plus progressif en ciblant les plus hauts patrimoines et instaurer un héritage maximum :** 10 milliards d'euros
- **Instaurer une taxe de solidarité sur les dividendes de 10 % :**
6 milliards d'euros
- **Mettre en place un impôt sur les sociétés (IS) majoré pour les très grandes entreprises :** 5 milliards d'euros
- **Supprimer la flat tax :** 2,7 milliards d'euros
- **Mettre en place une taxe sur les rachats d'actions de 4 % :**
1 milliard d'euros
- **Conditionner les aides aux entreprises au respect de critères environnementaux et sociaux :** neutre budgétairement

Les gouvernements macronistes ont additionné depuis 2017 des cadeaux fiscaux aux entreprises et aux ménages privilégiés. La conséquence de cette politique fiscale est un manque à gagner pour les services publics sans aucune contrepartie ou garantie de la part des bénéficiaires.

Nous proposons, pour les entreprises, de conditionner les aides dont elles bénéficient à des obligations environnementales, sociales et de lutte contre toutes les discriminations. Le non-respect de ces obligations emportera le remboursement des aides. Par ailleurs, les bénéficiaires des entreprises, notamment les plus grandes, doivent être taxés de manière juste. C'est pourquoi la majoration de l'impôt sur les sociétés, qui a été abaissée de 33 % à 25 % par les gouvernements macronistes, ainsi que la taxation effective des super-profits doivent être mises en œuvre. Cet effort de justice fiscale doit également concerner les dividendes, avec la création d'une taxe de solidarité de 10 %. Enfin certains comportements abusifs des entreprises cotées en bourse doivent être découragés. Nous proposons donc la mise en place d'une taxe de 4 % sur les rachats d'actions. Enfin, nous proposons de rétablir la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), supprimée de manière dogmatique par Emmanuel Macron.

Concernant les ménages, la taxation juste et équitable des patrimoines des Français les plus fortunés est un objectif prioritaire afin que chacun contribue à hauteur de ses moyens au financement des services publics. Cet effort s'appuiera sur un retour à la normale par rapport aux décisions prises par les gouvernements macronistes, ainsi que sur des mesures nouvelles. Il faudra défaire le programme macroniste en rétablissant l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) que nous renforcerons avec une composante climatique afin de faire payer les plus gros pollueurs. La suppression de la *flat tax* participera également de cette dynamique, en mettant fin à la taxation inégale du capital et du travail au profit du premier. Enfin, la réforme des droits de mutation à titre gratuit permettra de rendre l'impôt sur l'héritage plus progressif grâce à un ciblage des plus hauts patrimoines et la mise en place d'un héritage maximum.

B/ LUTTER CONTRE L'ÉVITEMENT FISCAL

- **Faire de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales une priorité en mettant en œuvre les moyens humains, financiers et diplomatiques nécessaires** : 10 milliards d'euros
- **Taxer les multinationales à proportion de leur chiffre d'affaires véritablement réalisé en France** : 26 milliards d'euros
- **Rétablir l'exit tax** : 25 millions d'euros
- **Introduire une garantie d'impôt de 2 % sur le patrimoine des milliardaires** : neutre budgétairement

La mondialisation néo-libérale aboutit à la destruction des États providences par la capacité des contribuables les plus fortunés et des multinationales à contourner l'impôt. Par un jeu de concurrence malsaine, les gouvernements libéraux se sont lancés dans une course au moins-disant fiscal. En conséquence, l'assiette fiscale se resserre sur les classes populaires et moyennes qui doivent compenser l'avarice des ultra-riches. Aujourd'hui, les plus riches payent en moyenne seulement 2 % d'impôt sur leur revenu économique. Nous sommes dans la situation décrite par Tocqueville au sujet de l'Ancien Régime où « *L'impôt a pour objet non d'atteindre les plus capables de le payer, mais les plus incapables de s'en défendre* ». Comme la nuit du 4 août 1789, nous abolirons à nouveau les privilèges fiscaux de cette nouvelle noblesse d'argent.

Cette abolition s'appuiera d'abord sur une lutte prioritaire et ambitieuse contre l'évitement fiscal afin de garantir que les impôts déjà existants soient effectivement acquittés. Les montants recouverts au titre de la lutte contre l'évasion fiscale par le Gouvernement actuel accusent un recul de 6 milliards d'euros par rapport à 2015. Cette dynamique atteste de la complaisance des Gouvernements macronistes successifs envers les délinquants « en col blanc ». À l'inverse des gouvernements précédents qui lui ont supprimé plus du tiers de ses effectifs, nous redonnerons les moyens financiers et humains à l'administration fiscale. Les outils, les formations et le recrutement d'équipes spécialisées seront concentrés sur les services de lutte contre l'évasion des multinationales et des grandes fortunes.

Cette lutte pour la justice fiscale reposera également sur la création d'impôts nouveaux venant garantir que les privilégiés paient leur juste part. Concernant les entreprises, les multinationales verront leurs bénéfices imposés à hauteur du chiffre d'affaires véritablement réalisé en France. Nous proposons que l'administration calcule et récupère le « déficit fiscal » au sens de la différence entre l'impôt que devrait une entreprise si tous ses bénéfices mondiaux avaient été taxés à 25 %, et l'impôt effectivement acquitté par l'entreprise en France. Nous introduirons également une garantie d'imposition de 2 % sur les patrimoines des milliardaires, comme le recommande l'économiste Gabriel Zucman. Cette garantie fiscale sera neutre budgétairement si les milliardaires paient leur juste part d'impôt comme nous le proposons avec notamment l'ISF. Elle constituera un mécanisme de sécurité garantissant que même en cas d'optimisation fiscale injuste par les grandes fortunes, nos services publics seront financés. Elle permettra en outre de refaire de la France un pays moteur de la lutte pour la justice fiscale sur la scène diplomatique.

Nous proposons également de rétablir l'exit tax telle qu'elle était en vigueur avant qu'Emmanuel Macron ne la vide de sa substance en 2019. L'exit tax a vocation à assujettir à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux une part du capital, notamment les titres boursiers, détenus par les contribuables qui quittent le territoire national. L'exit tax permettait et permettra à nouveau que les grandes fortunes ne se domicilient pas fictivement à l'étranger afin de payer peu ou pas d'impôts sur les plus-values de cession.

2 / Mettre en place une fiscalité plus progressive et plus juste



A/ RÉTABLIR LA PROGRESSIVITÉ DE L'IMPÔT POUR REDISTRIBUER LES RICHESSES

- **Soumettre à cotisation les dividendes, la participation, l'épargne salariale, les rachats d'actions, les heures supplémentaires :** 10 milliards d'euros
- **Accroître la progressivité de l'impôt sur le revenu à 14 tranches et rendre la CSG progressive :** 5,5 milliards d'euros
- **Créer une surcotisation sur les hauts salaires :** 15 milliards d'euros

Il est faux de dire que la moitié de la population ne paie pas d'impôt.

Personnes au SMIC et millionnaires payent les mêmes taux de TVA sur leurs achats ou de Contribution sociale généralisée (CSG) sur leurs revenus. Cette situation est doublement injuste, car les plus pauvres dépensent une grande partie de leur revenu en consommation, pour se nourrir, se déplacer, se loger, se vêtir ou prendre soin des enfants, alors que les plus riches ont les moyens de placer l'argent. Ces derniers bénéficient par ailleurs de revenus sur lesquels ils contribuent moins. L'impôt doit au contraire être un outil de justice fiscale. Nous considérons donc que les riches doivent contribuer proportionnellement davantage que les plus modestes. Cela signifie rendre progressifs les impôts qui ne le sont pas aujourd'hui, et améliorer la progressivité des autres.

Nous refonderons le système fiscal en profondeur afin d'enfin le rendre réellement progressif. Pour cela, nous établirons un nouvel impôt sur le revenu progressif en 14 tranches avec lequel toute personne gagnant moins de 4 000 euros nets par mois paiera moins que dans le barème actuel. Il est inacceptable que les revenus du travail soient aujourd'hui plus fortement imposés que les revenus du capital. Nous financerons notre protection sociale en soumettant les revenus du capital aux cotisations, comme le sont déjà les revenus du travail.

B/ GARANTIR LE FINANCEMENT DE NOTRE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE

- **Supprimer les exonérations patronales au-dessus de 2 SMIC :**
8 milliards d'euros
- **Obtenir l'égalité salariale :** 12 milliards d'euros
- **Augmenter de 0,25 point par an pendant cinq ans les cotisations
vieillesse et moduler les cotisations sociales patronales :**
2,5 milliards d'euros

Les gouvernements successifs ne cessent de s'attaquer aux droits sociaux au motif que les comptes publics se dégradent. La réforme des retraites de 2023 est l'exemple récent le plus significatif. Pourtant, il est faux de dire que ce sont les dépenses de retraite qui en sont la cause : elles n'ont pas augmenté depuis 2017 en pourcentage de PIB.

L'assèchement des ressources de la protection sociale est sciemment organisé, il peut être défait. Les exonérations de cotisations sociales dépassent 90 milliards d'euros. Ce sont des fonds qui manquent pour les pensions de retraite, pour les hôpitaux, pour les EHPAD. Vouloir aider les entreprises par des baisses de cotisations n'a qu'un seul effet : réduire le salaire socialisé de chacun, et donc les droits acquis grâce à son travail. Il est urgent de rompre avec cette politique qui fragilise notre modèle social.

La solidarité et l'égalité, au cœur de la promesse républicaine, sont vertueuses sur le plan budgétaire. En pénalisant les trop nombreux accidents du travail, la création de pollution néfaste pour la santé et le recours abusif aux contrats précaires, la modulation des cotisations patronales fait peser l'effort contributif sur ceux dont les pratiques nuisent à la société. En rendant concrète l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, nous provoquerons immédiatement une hausse des cotisations tout en faisant progresser l'égalité dans la société.

C/ SUPPRIMER DES TAXES INJUSTES POUR AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT

- **Abolir la taxe Macron de 10 % sur les factures d'énergie :**
-3,5 milliards d'euros
- **Défiscaliser la pension alimentaire :** -350 millions d'euros
- **Baisser la TVA sur la tarification des transports en commun à 5,5 % :**
- 1 milliard d'euros
- **Mettre une TVA nulle sur les produits de 1ere nécessité dans les territoires d'outre-mer :** - 850 millions d'euros

Nous reprochons à Emmanuel Macron d'avoir organisé des baisses d'impôt mal ciblées, car tournées vers les plus riches, tout en pérennisant ou renforçant des taxes injustes. De ce point de vue, Michel Barnier est dans la droite ligne macroniste lorsqu'il propose dans son budget une augmentation massive des taxes sur l'électricité qui frappera durement les ménages, y compris les plus modestes. À l'inverse, nous proposons de baisser la TVA sur les transports en communs, condition de la mobilité donc de la vie sociale. Dans les territoires d'outre-mer, la gravité de la situation nécessite une suppression de la TVA sur les produits de première nécessité, couplée à un blocage des prix pour empêcher une augmentation des marges des spéculateurs.

Garantir la progressivité de l'impôt, cela signifie réduire les impôts injustes qui pèsent sur les classes moyennes et populaires. Contrairement à Macron et Barnier qui souhaitent renforcer les taxes sur l'énergie consommée par les ménages, nous abolirons la taxe Macron de 10 % sur les factures d'électricité qui pèse sur les plus modestes. Assortie à un blocage des prix et à une taxation des superprofits des énergéticiens, cette mesure permettra de garantir que chacune et chacun ait les moyens de disposer de l'énergie nécessaire à la vie digne.

D/ ACTIONNER LE LEVIER FISCAL POUR S'ENGAGER DANS LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE

- **Majorer et élargir la taxe sur les transactions financières :**
3 milliards d'euros
- **Instaurer une taxe kilométrique sur les produits importés :**
1,75 milliard d'euros
- **Renforcer la taxe de solidarité sur les billets d'avion indexée sur les distances parcourues et sur la classe d'avion :**
1 milliard d'euros
- **Relever le versement mobilité pour financer les transports publics :**
3 milliards d'euros

Pour rompre avec le système économique actuel devenu insoutenable pour la planète, nous devons préparer et financer la bifurcation de nos modes de production et de consommation. Nous proposons de faire contribuer les secteurs les plus polluants, comme l'aviation, afin d'accélérer l'abandon d'un modèle désuet encouragé par la libéralisation excessive de la finance internationale pour financer la bifurcation écologique. Cette bifurcation va de pair avec une offre de transports publics à la fois renforcée et abordable. Nous soutiendrons les collectivités territoriales qui opèrent ces transports par le renforcement du versement mobilité versé par les entreprises privées, premières bénéficiaires de la capacité de leurs travailleurs de venir et repartir chaque jour.

3 / Synthèse des recettes proposées



MESURE	RECETTE ASSOCIÉE
ABOLIR LES PRIVILÈGES FISCAUX POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUS	126,725 MILLIARDS D'EUROS
Mettre fin aux privilèges fiscaux des grandes fortunes et des multinationales	90,7 milliards d'euros
Supprimer les niches fiscales inefficaces, injustes et polluantes	25 milliards d'euros
Taxer les superprofits des multinationales profiteuses de crise	15 milliards d'euros
Rétablir un impôt de solidarité sur la fortune (ISF) renforcé avec un volet climatique	15 milliards d'euros
Rétablir la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) au profit des collectivités	11 milliards d'euros
Réformer l'impôt sur l'héritage pour le rendre plus progressif en ciblant les plus hauts patrimoines et instaurer un héritage maximum	10 milliards d'euros
Instaurer une taxe de solidarité sur les dividendes de 10 %	6 milliards d'euros
Mettre en place un impôt sur les sociétés (IS) majoré pour les très grandes entreprises	5 milliards d'euros
Supprimer la <i>flat tax</i>	2,7 milliards d'euros
Mettre en place une taxe sur les rachats d'actions de 4%	1 milliard d'euros
Conditionner les aides aux entreprises au respect de critères environnementaux et sociaux	Neutre

Lutter contre l'évitement fiscal	36,025 milliards d'euros
Faire de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales une priorité en mettant en œuvre les moyens humains, financiers et diplomatiques nécessaires	10 milliards d'euros
Taxer les multinationales à proportion de leur chiffre d'affaires véritablement réalisé en France	26 milliards d'euros
Rétablir l'exit tax	25 millions d'euros
Introduire une garantie d'impôt de 2 % sur le patrimoine des milliardaires	Neutre
METTRE EN PLACE UNE FISCALITÉ PLUS PROGRESSIVE ET PLUS JUSTE	56,050 MILLIARDS D'EUROS
Rétablir la progressivité de l'impôt pour redistribuer les richesses	30,5 milliards d'euros
Soumettre à cotisation les dividendes, la participation, l'épargne salariale, les rachats d'actions, les heures supplémentaires	10 milliards d'euros
Accroître la progressivité de l'impôt sur le revenu à 14 tranches et rendre la CSG progressive	5,5 milliards d'euros
Créer une surcotisation sur les hauts salaires	15 milliards d'euros
Garantir le financement de notre système de protection sociale	22,5 milliards d'euros
Supprimer les exonérations patronales au-dessus de 2 SMIC	8 milliards d'euros
Obtenir l'égalité salariale	12 milliards d'euros

Augmenter de 0,25 point par an pendant cinq ans les cotisations vieillesse et moduler les cotisations sociales patronales	2,5 milliards d'euros
Supprimer des taxes injustes pour augmenter le pouvoir d'achat	-5,7 milliards d'euros
Abolir la taxe Macron de 10 % sur les factures d'énergie	-3,5 milliards d'euros
Défiscaliser la pension alimentaire	-350 millions d'euros
Baisser la TVA sur la tarification des transports en commun à 5,5 %	-1 milliard d'euros
Mettre une TVA nulle sur les produits de 1 ^{ère} nécessité dans les territoires d'outre-mer	- 850 millions d'euros
Actionner le levier fiscal pour s'engager dans la bifurcation écologique	8,75 milliards d'euros
Majorer et élargir la taxe sur les transactions financières	3 milliards d'euros
Instaurer une taxe kilométrique sur les produits importés	1,75 milliard d'euros
Renforcer la taxe de solidarité sur les billets d'avion indexée sur les distances parcourues et sur la classe d'avion	1 milliard d'euros
Relever le versement mobilité pour financer les transports publics	3 milliards d'euros
TOTAL DES RECETTES	182,775 MILLIARDS D'EUROS



FOCUS : NOS 10 MESURES PHARES MAJORITAIRES À L'ASSEMBLÉE



Lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2025, nous sommes parvenus à construire des majorités et à faire adopter par l'Assemblée nationale de nombreuses mesures de notre budget sous forme d'amendement.

VOICI 10 MESURES IMPORTANTES D'ORES ET DÉJÀ MAJORITAIRES À L'ASSEMBLÉE :

- **Instaurer la gratuité totale de l'école :**
6,2 milliards d'euros
- **Créer un plan de relance du transport ferroviaire :**
3 milliards d'euros
- **Renforcer le développement des énergies renouvelables :**
2 milliards d'euros
- **Accélérer la rénovation énergétique des logements :**
1,7 milliard d'euros
- **Augmenter les moyens de l'Aide Sociale à l'Enfance et interdire les sorties sèches à 18 ans :**
1 milliard d'euros

- **Créer un corps de fonctionnaires d'AESH permettant de les titulariser et de les revaloriser :**
700 millions d'euros
- **Lancer un plan Grand Âge en rénovant les EHPAD, en augmentant et en formant les professionnels du grand âge :**
600 millions d'euros
- **Appliquer une taxation des multinationales à hauteur de leur activité réalisée en France :**
26 milliards d'euros de nouvelles recettes
- **Taxer les superprofits des multinationales :**
15 milliards d'euros de nouvelles recettes
- **Mettre en place une taxe de 2 % sur le patrimoine des milliardaires :**
15 milliards d'euros de nouvelles recettes

IV. ÉTATS GÉNÉRAUX DES BUDGETS SACRIFIÉS 2025



Le groupe parlementaire LFI-NFP a initié les États Généraux des Budgets Sacrifiés pour mettre en lumière des secteurs particulièrement mis en difficulté par le budget 2025 du Gouvernement Barnier-Macron. Le but est de donner la parole aux acteurs et actrices frappés par l'austérité : syndicats, organismes divers, associations, collectifs citoyens, personnalités, etc. Sans exhaustivité, nous avons mené des dizaines d'auditions organisées par discussion budgétaire. Cet exercice est complémentaire du programme du NFP et des travaux du groupe LFI-NFP. Ces États Généraux ont permis de faire le lien indispensable entre l'action parlementaire et les luttes menées dans la société.

A/ ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

AUDITIONS MENÉES PAR :

Marie MESMEUR et Arnaud SAINT MARTIN.

PERSONNES AUDITIONNÉES :

Michèle ARTAUD et Raymond GRUBER (SNESUP-FSU),
Jean-Marc NICOLAS et Frédérique BEY (FERC-CGT sup),
Patrick BOUMIER (SNTRS-CGT),
Isabelle DENIS (CGT INRAE),
Vincent GOUËSET et Céline PIQUEE (Université Rennes 2),
Bénédicte DURAND, Vincent CADORET et Emmanuelle LATOUR (CNOUS),
Eléonore SCHMITT et Léa JULES-CLEMENT (Union Étudiante),
Maelle NIZAN et Flore GREZE (FAGE),
Hania HAMIDI et Salomé HOCQUARD (UNEF),
Benjamin FLUHIC et JR A'WENG (Cop1),
Romain LECLERC (UNHAJ).

RETOUR D'AUDITIONS :

Les auditions ont démontré l'état de délabrement du service public de l'enseignement supérieur et le délitement des organismes publics de recherche épuisés par le management par projet et la pénurie de postes. Les principaux sujets qui remontent des auditions sont la précarité étudiante (50% des étudiantes et étudiants ont déjà sauté un repas, 20% bénéficient de l'aide alimentaire, 50% sont mal logés), les conditions déplorables de travail (vacataires payés sous le SMIC) et la situation financière alarmante des universités françaises (60 sur 74 en déficit, soit quatre sur cinq), l'insalubrité du patrimoine (60% du parc universitaire délabré). Ces constats sont sans rapport avec le budget alloué à l'enseignement supérieur et à la recherche. En effet, il ne représente plus que 6% du budget de l'État contre 6,8% l'année dernière.

B/ SECTEUR DE L'ÉNERGIE

AUDITIONS MENÉES PAR :

Maxime LAISNEY.

PERSONNES AUDITIONNÉES :

François CARLIER (CLCV) et **Antoine AUTIER** (UFC Que Choisir).

RETOUR D'AUDITIONS :

Les auditions ont permis de mettre le doigt sur le scandale autour de la fiscalité sur l'électricité. Alors que les factures ont déjà augmenté de plus de 40% en trois ans, le Gouvernement promet une baisse de seulement 9% (au lieu des 17% attendus), en remontant une taxe au-dessus de son niveau d'avant-crise. Le Gouvernement a fait le choix de sacrifier le budget des français en préférant augmenter la fiscalité de l'électricité de 3 milliards d'euros, faisant peser cela sur les ménages plutôt qu'en taxant les superprofits, les dividendes et les plus grosses fortunes du pays.

C/ AGRICULTURE

AUDITIONS MENÉES PAR :

Mathilde HIGNET et **Manon MEUNIER**.

PERSONNES AUDITIONNÉES :

Tanguy MARTIN (Terre de liens),

Clément MONGABURE (FNAB, Collectif Nourrir),

Sylvie COLAS (Confédération Paysanne).

RETOUR D'AUDITIONS :

S'entretenir avec le monde agricole à propos du budget a confirmé le manque de considération pour le secteur de la part du Gouvernement. Beaucoup de critiques, de manques et d'angles morts ont été pointés pendant les auditions : mesures court-termistes, pas de ciblage des fermes les plus en difficultés, pas d'incitation à la transition vers des fermes plus résilientes, abandon du plan haies, aucune prise en compte de la nécessité de mener des politiques publiques d'égalité de genre dans le secteur agricole, aucune anticipation pour la mise en place du réseau France Service Agriculture, absence de politique sociale permettant aux ménages d'accéder à de l'alimentation durable et locale, surcharge administrative incompréhensible pour faire face à l'épidémie de fièvre catarrhale ovine (FCO), pas de vision à long terme pour prévenir les épidémies, etc. Malgré la colère des agriculteurs exprimée massivement dans la rue il y a un an, le budget Barnier 2025 prévoit de sacrifier une fois de plus le secteur par l'inaction.

D/ JUSTICE

AUDITIONS MENÉES PAR :

Gabrielle CATHALA et **Jean-François COULOMME**.

PERSONNES AUDITIONNÉES (LISTE NON-EXHAUSTIVE) :

syndicats de magistrats, de greffiers, d'avocats, présidents de tribunaux judiciaires et les procureurs généraux, association des magistrats instructeurs, Parquet national financier, France Victimes, Institut Français pour la Justice restaurative, Fondation des femmes, conférence des bâtonniers, direction des services judiciaires et la Secrétaire générale du ministère de la Justice.

RETOUR D'AUDITIONS :

Le service public de la Justice est confronté à une grave pénurie : manque de magistrats et de greffiers, suppressions de postes dans la PJJ, juridictions n'arrivant pas à payer les prestataires et experts faute de crédits, associations qui n'ont pas perçu les crédits complémentaires, niveau de recrutement des avocats anormalement bas, manque de formation des magistrats, aucune revalorisation des administrateurs ad hoc depuis 2008, délai de prise en charge des mineurs en matière civile particulièrement longs, manque d'effectifs dans les services d'enquête (notamment délinquance économique et financière), délais globalement problématiques (durées de l'instruction, délais d'audience, divorces, en matière criminelle...), manque de moyens pour la justice restaurative, etc.

E/ DETTE FRANÇAISE

AUDITIONS MENÉES PAR :

Rodrigo ARENAS.

PERSONNES AUDITIONNÉES :

Guillaume HANNEZO (Terra Nova),

Benjamin LEMOINE (Auteur de *Chasseurs d'États : Les fonds voutour et la loi de New York à l'assaut de la souveraineté*)

Laurent MAUDUIT (journaliste).

RETOUR D'AUDITIONS :

Ces auditions ont fait ressortir les deux façons dont le Gouvernement utilise le haut niveau de la dette publique pour contraindre les budgets publics. D'abord, le prétexte de la dette permet de réclamer un plus faible financement des services publics essentiels pour réaliser des économies de fonctionnement. Ensuite, la dette est utilisée pour justifier la privatisation des services publics qui peuvent dégager une forme de rentabilité aux acteurs financiers qui sont également les créanciers des administrations publiques.

F/ TRAVAIL ET EMPLOI

AUDITIONS MENÉES PAR :

Ségolène AMIOT et Hadrien CLOUET.

PERSONNES AUDITIONNÉES :

Organisations syndicales de l'INTEFP (CGT-TEFP, SYNTEF-CFDT),
organisations syndicales de France Travail (CGT France Travail, FSU
Emploi, FO France Travail, SUD Emploi et CFDT France Travail),
organisations syndicales de l'ANACT (CGT-ANACT, CFDT CFTC ANACT).

RETOUR D'AUDITIONS :

Côté inspection du travail, les chiffres montrent l'état de délitement de ce service public : -16% des effectifs en 20 ans, 25% des sections de contrôle non pourvues - créant des zones de « non droit du travail », un agent de contrôle pour plus de 12 000 salariés - plaçant la France sous le ratio de la République Tchèque et du Chili. Ce n'est pas mieux chez France Travail. Chaque conseiller gère 400 à 1000 demandeurs d'emplois et cette tâche ne représente que 50 à 60% de leur charge de travail globale. Des réductions d'effectifs supplémentaires sont prévus à l'horizon 2026. Le désengagement de l'État se fait aussi ressentir au sein de l'ANACT, dont les représentants syndicaux déplorent l'insuffisance de la dotation et la perte des savoir-faire des professionnels liée au *turn over* important, qui risquent de la transformer en agence de communication du Gouvernement s'éloignant de son rôle primaire : améliorer les conditions de travail.

G/ AIDE AU DÉVELOPPEMENT

AUDITIONS MENÉES PAR :

Pierre-Yves CADALEN et **Nadège ABOMANGOLI**.

PERSONNES AUDITIONNÉES :

Dana KHALIL, **Manon BENDAOUZIA**, **Tiphaine CHATAGNE-KOLSKY**,

Leïla BORDIE-RANDERA (ONE),

Maevasoa ANDRIANAIVOHERY (UNICEF),

Perrine BENOIST et **Léa CROS** (Action Contre la Faim),

Olivier BRUYERON et **Corentin MARTINIAULT** (Coordination SUD),

Edith GUIOCHON (Coalition Eau),

Aurore PEREIRA (CARE France),

Alan ANIC (Oxfam France),

Gautier CENTLIVRE (Action Santé Mondiale),

Eric DAVID (OCDE et Comité d'aide au développement),

Marine LAGARDE et **Jean-Michel KERAVEL** (CFE-CGC),

Jérémie DULIOUST (Printemps écologique) et

André HUE (CGT).

RETOUR D'AUDITIONS :

Le constat est alarmant. Pour la première fois depuis les années 1990, l'extrême pauvreté recommence à augmenter. Elle concerne aujourd'hui 700 millions de personnes dans le monde et continue de s'aggraver à cause des multiples crises actuelles (économiques, climatiques, etc.). Les besoins augmentent et pourtant des coupes budgétaires importantes sont imposées à l'aide publique au développement. Entre 44 et 50 % des coupes concernent les actions humanitaires des ONG, ce sont donc les populations les plus vulnérables qui en pâtissent. Par exemple, le retrait des fonds français pour le projet Muskoka entraînerait, selon l'UNICEF, 1 800 décès maternels, 784 000 décès de nouveaux-nés et 200 000 décès d'adolescents sur l'année 2025. Rétablir la trajectoire de l'Aide Publique au Développement (prévue par la loi du 4 août 2021) en cohérence avec l'objectif d'allouer 0,7 % du revenu national brut à l'APD en 2025, est une revendication largement partagée par les auditionnés.

H/ OUTRE-MER

AUDITIONS MENÉES PAR :

Sandrine NOSBÉ et **Jean-Hugues RATENON**.

PERSONNE AUDITIONNÉE :

Jean-Paul PAQUIRY (FO Réunion).

RETOUR D'AUDITION :

Les départements d'Outre-Mer connaissent une situation sociale catastrophique, rythmée par la vie chère et les difficultés exponentielles d'accès aux services publics. Le syndicaliste auditionné a particulièrement insisté sur les problématiques liées à la vie chère (prix de l'alimentation exorbitant qui n'est pas toujours lié à l'octroi de mer mais également à l'opacité du calcul des marges de la grande distribution) et aux bas salaires (moyenne des salaires à la Réunion inférieure de 574€ par rapport à la France hexagonale). Il a insisté sur les difficultés rencontrées pour l'accès aux soins (impossibilité de mettre en place les politiques publiques de santé faute de moyens à l'hôpital) et au logement (nécessité de restaurer des logements insalubres, trop de logements construits avec des lois de défiscalisation type Pinel qui restent vides, spéculation sur le foncier). L'audition a permis de pointer le traitement différencié par l'État des territoires ultramarins, en particulier Mayotte qui a besoin d'un plan d'urgence : accès à l'eau, services publics, application du SMIC.

I/ BIODIVERSITÉ

AUDITIONS MENÉES PAR :

Anne STAMBACH-TERRENOIR.

PERSONNES AUDITIONNÉES :

Félix MAILLY (FNH) et Isabelle LAUDON (WWF).

RETOUR D'AUDITIONS :

Les budgets sont insuffisants pour la réhabilitation des friches : il faudrait 650 à 875 millions pour réhabiliter 2800 à 3800 hectares par an, soit cinq à six fois plus que ce que prévoit le Gouvernement pour 2025. Les budgets sont insuffisants pour la renaturation et la désertification : il faudrait entre 100 et 450 millions exclusivement pour la désartificialisation et l'enveloppe de 120 millions actuelle concerne aussi la végétalisation des murs et toitures. Toutes les décisions actuelles vont dans le mauvais sens. Les moyens de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) ont baissé drastiquement. Les baisses de dotations aux collectivités territoriales vont avoir un effet délétère sur les projets pour la biodiversité. Les subventions dommageables à la biodiversité sont quatre fois plus élevées que ce qu'il faudrait comme dépenses favorables à la préservation et la restauration de la biodiversité. Les fonds attribués au renouvellement forestier consistent à financer le remplacement des arbres qui subissent des coupes rases par des résineux mal adaptés au changement climatique. Sacrifiée et oubliée, la biodiversité est clairement un des symboles du budget anti-écologique de Michel Barnier, le huitième consécutif depuis l'élection d'Emmanuel Macron.

J/ SPORT

AUDITIONS MENÉES PAR :

Carlos Martens BILONGO et **Aly DIOUARA**.

PERSONNES AUDITIONNÉES :

Charles GUÉPRATTE et **Maryse DE WEVER** (FEHAP),

Claire NELTNER, **Sonny NSILULU** et **Joris SIMILLE**

(Association "Sport dans la ville"),

Bruno CONTY (Secours Populaire).

RETOUR D'AUDITIONS :

La crainte qu'expriment les auditionnés est de subir les coupes budgétaires annoncées dans le budget 2025. Leurs associations seront forcément impactées par la baisse des dotations aux collectivités territoriales. Or, pour des associations comme Sport dans la Ville, la part des financements publics représente 25 % de leur budget. La baisse à venir va les empêcher de créer et rénover des équipements sportifs, ces équipements étant la base de l'action de l'association au service des jeunes des quartiers prioritaires et pour leur insertion sociale et professionnelle.

K/ COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

AUDITION MENÉE PAR :

Gabriel AMARD, Élixa MARTIN, Laurent ALEXANDRE, Mathilde FELD
et **Béranger CERNON**.

PERSONNES AUDITIONNÉES :

André LAIGNEL (Comité des Finances Locales).

RETOUR D'AUDITION :

Le Gouvernement a annoncé 5 milliards d'euros d'économie pour les collectivités, mais la note est bien plus salée encore. Le Président du Comité des finances locales a présenté son propre calcul qui démontre le sacrifice volontaire des collectivités territoriales dans le budget 2025. Ce n'est pas 5, mais 10,1 milliards d'euros d'économie que le Gouvernement veut imposer. Voici la liste des budgets sacrifiés dressé par le Comité des finances locales : baisse direct des budgets impactant toutes les collectivités car les plus grandes vont se concentrer sur leurs compétences obligatoires au détriment des petites (3 milliards), reversement de TVA censé compenser la CVAE (1,2 milliard), fonds de compensation de la TVA (0,8 milliard), fonds vert (1,5 milliards), fonds de soutien et de péréquation des activités périscolaires (0,4 milliards), compensation du déficit de la CNRACL (1,3 milliard). Ces chiffres montrent bien que les collectivités sont sacrifiées, au moins, à hauteur de 10.1 milliards d'euros dans le PLF 2025.

L/ EAU, BIEN COMMUN

AUDITIONS MENÉES PAR :

Gabriel AMARD.

PERSONNES AUDITIONNÉES :

Edith GUIOCHON (Coalition Eau),

Manon GALLEGO (Solidarités internationales),

Pascal GRANDJEAT (Coalition Eau Essonne).

RETOUR D'AUDITIONS :

L'eau devrait être la priorité de toutes et tous, puisqu'elle est indispensable à la vie humaine et qu'elle est de plus en plus rare. Pourtant, les auditions permettent de constater que l'eau n'échappe pas aux budgets sacrifiés du Gouvernement Barnier. De nombreuses difficultés sont posées et aucune réponse n'est apportée dans le PLF sur le plafond de recettes des agences de l'eau trop bas, sur le déséquilibre du financement de la dépollution (90% usagers domestiques, 10% usagers agricoles et industriels), sur le service public de l'eau en Outre-Mer qui est non-assuré, sur la nécessité de diagnostics sur l'analyse de la précarité en eau et d'accompagnement des collectivités pour les réaliser, etc.

M/ AFFAIRES ÉTRANGÈRES

AUDITIONS MENÉES PAR :

Aurélien TACHÉ et **Sophia CHIKIROU**.

PERSONNES AUDITIONNÉES :

Florence TREILHAUD, **Annick BOUJOT** et **Fouad BOUOUDEN** (FSU),
Valérie JACQ (CGT).

RETOUR D'AUDITIONS :

Le Ministère des affaires étrangères est un des premiers contributeurs à l'austérité. Son budget est une nouvelle fois sacrifié en 2025, trahissant les promesses faites par Macron en 2023. L'austérité a des conséquences concrètes sur le réseau diplomatique français. Les conditions de travail des agents publics sont déplorables (burn-out, congés non pris, heures écrêtées, week-end travaillés non récupérés...). Leur sécurité et la protection fonctionnelle dans les zones à risque n'est pas garantie, malgré les alertes. L'impact sur la qualité du service public est terrible : le réseau consulaire affaibli peine à remplir ses missions, et l'enseignement français à l'étranger est détruit au profit d'une privatisation à marche forcée. Toute la politique diplomatique française est déclassée par ce projet de budget gouvernemental.

N/ ÉCOLOGIE DU QUOTIDIEN

AUDITIONS MENÉES PAR :

Claire LEJEUNE.

PERSONNES AUDITIONNÉES :

Hélène DENISE et **Edgar AUBISSE** (Fondation Abbé Pierre),

Eddie JACQUEMART (CNL),

Damien BARBOSA (collectif Rénovons),

Pierre LEFLAIVE (Réseau Action Climat),

Sébastien BAILLEUL (Wimoov).

RETOUR D'AUDITIONS :

Les intervenants ont unanimement exprimé leur inquiétude face aux coupes budgétaires affectant notamment le logement (-1 milliard pour la rénovation thermique), la mobilité (-800 millions sur les aides à l'électrification des véhicules), qui sont pourtant des dimensions essentielles d'une écologie du quotidien. Ils dénoncent un budget d'austérité qui, selon eux, pénalise avant tout les classes populaires et met en péril la trajectoire climatique.

O/ TRANSPORTS

AUDITIONS MENÉES PAR :
Sylvain CARRIERE.

PERSONNES AUDITIONNÉES :
Sébastien BAILLEUL et **Lilou HEAS** (Wimoov),
Thibault QUÉRÉ (FUB),
Nicolas FORIEN (Oui au train de nuit),
Julien TROCCAZ (Sud Rail).

RETOUR D'AUDITIONS :

Les auditions ont démontré l'état alarmant des transports en France, tant pour les infrastructures que pour l'accès à la mobilité. 15 millions de personnes sont en précarité mobilité (+1,7 millions en deux ans) et aucun budget n'est spécifiquement dédié à leur accompagnement. Aucun financement n'est prévu pour les RER Métropolitains, le Plan Vélo 2023-2027 visant à développer des infrastructures sécurisées a été gelé et est en passe d'être annulé. Les 100 milliards d'euros supplémentaires prévus pour le ferroviaire d'ici 2040 sont accaparés par les lignes à grande vitesse aux dépens des lignes du quotidien qui sont laissées à l'abandon.

